

CHAPITRE FINAL

LES LANGUES MORTES

Il semble que l'idée d'employer comme L. I. une des langues classiques aurait dû se présenter la première : mais, en fait, c'est la dernière qui se soit fait jour. On s'étonne que les savants du XVII^e siècle, qui connaissaient si bien le latin et le pratiquaient aussi familièrement que leur langue maternelle, n'aient pas songé à en faire la langue internationale. Cela s'explique par ce fait que, comme on l'a vu, les grands esprits de ce temps concevaient la langue universelle comme devant être une langue logiquement parfaite; or le latin était presque aussi éloigné de cet idéal que toutes les langues nationales. C'est pourquoi LEIBNIZ, par exemple, ne prenait le latin (et encore un latin rectifié et régularisé) que comme un intermédiaire provisoire entre les langues vivantes et la langue philosophique qu'il rêvait.

Il a donc fallu attendre que les systèmes *a posteriori* eussent familiarisé les esprits avec l'idée que la L. I. devait ressembler aux langues naturelles, pour que l'on eût la pensée d'employer à cette fin une des langues classiques. Quelques-uns ont préconisé le grec; cette idée devait naturellement naître du mouvement philhellène qui accompagna et produisit l'affranchissement de la Grèce, et du renouvellement des études grecques qui s'en suivit. Elle eut pour principal avocat, en France, l'helléniste Gustave d'EICHTHAL (entre 1870 et 1880). Plus récemment, elle a trouvé des partisans dans un petit groupe d'hellénistes allemands¹, au moment du succès du *Volapük*.

1. Aug. BOLTZ : *Hellenisch, die allgemeine Gelehrtensprache der Zukunft* (Leipzig, W. Friedrich, 1888). — Joh. FLACH : *der Hellenismus der Zukunft. Ein Mahnwort* (Leipzig, Friedrich, 1889). — Ludw. KUHLENBECK : *das Problem einer internationalen Gelehrtensprache und der Hellenismus der*

Pour montrer qu'un tel projet n'a aucune valeur pratique (et aucune chance de réussir), il suffit de constater que l'on ne propose le grec que comme une L. I. *pour les savants*. Ainsi, de l'aveu même de ses partisans, il ne remplirait qu'une partie des fonctions que l'on a le droit d'exiger de la L. I. D'ailleurs, tous les arguments qu'on fait valoir contre le latin valent *a fortiori* pour le grec, attendu que sa grammaire est encore plus difficile que celle du latin, que son alphabet constitue une difficulté de plus, que son vocabulaire est bien moins international, qu'il est moins bien connu et beaucoup moins répandu, enfin, qu'on a bien moins besoin (dans les sciences) de lire les auteurs grecs que les auteurs latins. Ajoutons que la prononciation du grec est au moins aussi incertaine que celle du latin : la prononciation érasmienne est barbare et n'a aucune valeur historique; et la prononciation moderne est insupportable avec son iotacisme et les équivoques sans nombre qu'il produit¹.

Mentionnons, à ce propos, le projet, tout théorique, de M. DE LA GRASSERIE², qui voudrait prendre les radicaux grecs pour éléments d'une langue artificielle à grammaire régulière. Un tel projet serait analogue aux « néo-latins » que nous avons étudiés dans la section précédente; et il serait moins international, parce que les racines grecques sont bien moins répandues dans nos langues que les racines latines.

Aussi est-ce au latin que tout le monde pense lorsqu'on propose de ressusciter une langue morte pour en faire la L. I. Mais c'est surtout au moment du succès du *Volapük*, ou depuis sa décadence, que certains lettrés se sont mis à préconiser le latin. D'une part, le succès du *Volapük* leur révélait la nécessité et la possibilité d'une langue internationale; et, d'autre part, ils étaient choqués et rebutés par le caractère arbitraire et la physionomie baroque de cette langue construite sans tenir compte des données de la philologie et de l'histoire. Par réaction contre un idiome sans élégance, sans littérature et sans tradition, ils

Zukunft. Ein Sendschreiben an den geistigen Adel deutscher Nation (Leipzig, Friedrich, 1889).

1. En grec moderne, *nous* et *vous*, *notre* et *votre* se prononcent de même! Il existe un journal hebdomadaire en grec moderne, destiné à soutenir la cause de la langue et de la littérature grecques (classiques?). C'est l'*Atlantis* (2-4, Stone street, New-York City, U. S. A.).

2. *De la possibilité et des conditions d'une langue internationale*, 56 p. in-8° (Paris, Maisonneuve, 1892).

furent amenés à penser et à dire que le latin serait plus propre qu'une langue forgée de toutes pièces à jouer le rôle de langue internationale¹. Ainsi se produisirent diverses tentatives (toutes infructueuses) pour propager cette idée et la faire triompher².

La plus intéressante de ces tentatives est celle de M. George HENDERSON, l'auteur de la *Lingua* et de l'*Anglo-Franca*, qui, avec un désintéressement et un détachement assez rares, subordonnant ses projets personnels au succès de l'idée, entreprit de convertir ses contemporains à la cause du latin³. Il lança en 1890 un journal intitulé : *Phœnix seu Nuntius latinus internationalis, linguæ latinæ ad usus hodiernos adhibendæ sicut documentum editus*⁴, dans lequel il proposait la fondation d'une « Societas linguam universalem, scientiarum ac negotiorum ancillam, fundantium internationalis », et où il publia impartialement les opinions de ses correspondants, les critiques comme les approbations. Il reçut les adhésions et les encouragements d'un petit nombre de savants distingués d'Angleterre, de France, d'Amérique, d'Allemagne, etc.⁵, et aussi de plusieurs auteurs de langues artificielles (LAUDA, BEERMANN, J. LOTT; EICHORN déclara préférer au latin... l'anglais!).

Mais on commença à se diviser sur la question suivante : Quel latin faut-il adopter ? Les uns (M. Ch. RICHET) tenaient pour le latin classique, accru seulement de mots nouveaux. Tel était notamment l'avis de M. Carlo Arrigo ULRICHS, qui publiait depuis mai 1889, à Aquila-des-Abruzzes, un journal mensuel en latin mêlé de prose et de vers, intitulé *Alaudæ*, et en qui le *Phœnix* saluait

1. C'est ainsi, par exemple, que M. Paul LEROY-BEAULIEU, dans un article intitulé : *L'abandon du latin et l'avènement du Volapük* (ap. *L'Economiste français* du 4 août 1888), montrait qu'une L. I. est nécessaire comme l'unique remède à « la Tour de Babel qui s'élève », et concluait par l'alternative : « Volapük ou latin », avec une préférence marquée pour le latin.

2. Nous ne citerons que pour mémoire les brochures de LE HIR (*Langue auxiliaire universelle lettrée*, 27 p. in-8°. Paris, 1878) et de STURMHÖFEL (*Neulatein als Weltsprache*, 24 p. in-8°. Berlin, 1884), qui sont de pures et simples divagations, et ne méritent pas l'honneur d'être comptées parmi les projets, même théoriques, de langue universelle.

3. Il avait déjà publié deux lettres en ce sens dans l'*Interpretor*.

4. Quatre numéros : juillet 1890, décembre 1890, juin 1891, avril 1892.

5. Parmi les Français nous citerons : MM. Paul LEROY-BEAULIEU (dont l'article précité paraît avoir suggéré à M. Henderson sa tentative); Victor EGGER, A. COLLIGNON, Julien HAVET, Charles RICHET, Maurice PROU, SALOMON REINACH, le D^r MACÉ.

un précurseur¹. D'autres (parmi lesquels M. HENDERSON lui-même) proposaient d'adopter le latin du moyen âge en l'adaptant aux besoins modernes. M. Henderson conseillait de conserver la grammaire latine, mais de ranger les mots dans un ordre conforme à nos habitudes modernes, et d'adopter les mots internationaux en les latinisant. Dans le même esprit, on proposait de renoncer au style cicéronien, aux longues périodes cultivées dans les collèges, et d'adopter hardiment des néologismes comme *unio postalis*, *naves vaporariæ*, *ferreæ viæ ordines* (trains), etc., que Cicéron lui-même eût admis, s'il fût ressuscité de nos jours. M. Julien HAVET, approuvant M. HENDERSON, lui reprochait d'être infidèle à ses propres règles en faisant du titre même de la Société un véritable logogriphe : il conseillait de mettre toujours l'adjectif après le substantif, et le génitif après le mot dont il dépend ; de désigner les villes et pays par leur nom national, et non par leur nom latin, trop souvent méconnaissable² ; et de n'employer en latin que des tournures de phrases qui pussent se traduire mot à mot dans une langue moderne. Enfin il proposait pour la Société le titre : *Societas Internationalis Latinitatis modernæ*, qui fut adopté. Par là le second parti l'emportait ; il était entendu qu'on emploierait les mots latins dans leur sens moderne (ex. : *minister*, *commissio*, *liberalis*, *protestans*), et qu'on latiniserait les mots internationaux (*photographia*, *telephonus*). On se rapprochait ainsi du latin « culinaire » réclamé par BEERMANN et par d'autres savants (O. KELLER, SALOMON REINACH), qui souhaitaient que les Académies slaves, par exemple, publiassent leurs travaux en un latin intelligible, sinon cicéronien, pour les mettre à la portée du public occidental. En même temps, on le mettait en pratique en rendant compte, en latin, des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris³.

1. Voici un spécimen de cette poésie latine :

* Omni mane mihi meam cafeam
Parva machinula super flagranti
Spiritus flamma soleo parare... *

2. Exemples : New-York = Novum Eboracum ; Rouen = Rothomagum ; Le Puy-en-Velay = Anicium ; Alcalá-de-Hénarès = Complutum.

3. En voici quelques échantillons : * Ostendit Georges Perrot effigies photographicas signorum sculptilium ætatis Romanæ, quæ nuper detexit Albert Lebègue apud Martres-Tolosane *. — * Monuit præses J. Oppert Academiam, ob reverentiam festi parasceues sive feriæ sextæ majoris ante

Pour montrer que le latin se prête à tous les usages, M. HENDERSON publiait *Postprandium, pleasantries in colloquial latin*, par le D^r Constantine STAUDER¹, où l'on invoquait l'opinion de Lord Dufferin sur la réforme nécessaire de l'enseignement du latin, et où l'on donnait (ce qui manquait au *Phoenix*) des règles pratiques de prononciation du latin (analogues à celles de l'italien). Même, pour prouver les qualités pratiques et commerciales du latin, et lui procurer un « débouché » fructueux, on l'employait à la réclame : on célébrait en latin les vertus du *Pearsius Sapo* et des *Pillulæ Beechamiæ*, et l'on annonçait : « *Velocipedes bicyclo-foretici et tricyclo-foretici duodecim menstruis ratibus venduntur.* »

En somme, on tendait à sacrifier la pureté du latin classique pour l'adapter aux besoins modernes. Mais alors, comme le faisait remarquer un partisan du *Volapük* (M. Carl Kaplanek), on faisait du latin une langue artificielle qui serait toujours bien moins régulière que le *Volapük*, et bien plus difficile à apprendre. Et il montrait que le latin ne remplit aucune des conditions d'une langue bien faite, qui sont : 1^o d'admettre n'importe quelle formation de mots, et de lui donner un sens bien déterminé; 2^o de distinguer sans ambiguïté les cas, les nombres, les temps et les modes. Enfin M. VON WAHL (un des correspondants du *Linguist*) trouvait le latin beaucoup trop difficile : sur tant de jeunes gens qui passent neuf ans à l'apprendre, combien en trouve-t-on qui puissent l'écrire correctement? Combien surtout qui puissent le parler couramment?

Quoi qu'il en soit, le *Phoenix* échoua dans son entreprise, et, après avoir recueilli les approbations platoniques de quelques lettrés, disparut sans avoir réussi à organiser la *Société internationale* qu'il proposait de fonder. De cette expérience M. George HENDERSON a retiré la conviction que le latin n'a aucune chance d'être adopté comme langue internationale; même par le monde

Pascham, non consessuram die 27 Martii... » — « *Judicatio certamine, quod indictum erat « de traditione bellorum Medicorum », præmio ordinario Academiæ ornatus est Amédée Hauvette, magister conferentiarum in Facultate litterarum Parisiensi.* » — « *Dixit Boissier explorata esse a Carton medico legionario et Denis locumtenente rudera urbium Romanarum in Tunisia.* »

1. « *Published in order to show that Latin may be more easily and more pleasantly acquired by treating the language as if it were still a living tongue, than by methods now in use* », dit le sous-titre.

savant, c'est-à-dire par les personnes qui le connaissent déjà¹.

Depuis le *Phœnix*, plusieurs journaux latins ont été fondés, dans l'intention de favoriser les études latines, plutôt que dans celle de vulgariser le latin et d'en faire une langue universelle. L'un est le *Præco Latinus*², journal mensuel publié à Philadelphie depuis 1893; il a cessé de paraître en septembre 1902, ce qui n'est pas, apparemment, la marque d'un grand succès. On y emploie le latin le plus classique; en l'ouvrant au hasard nous tombons sur le membre de phrase suivant : « quod quidem *infiltias* haud facile *ibitur*... », et nous nous demandons combien d'années il faut avoir passé sur les bancs pour connaître et comprendre cette périphrase alambiquée³. Ce n'est certes pas avec de pareilles élégances qu'on fera du latin une langue facile et pratique. Plus bas, on demande pardon pour le barbarisme : « *publicitas* »; on met en italiques l'adjectif *aristocraticus*; mais on emploie sans vergogne le mot *millionarius*. On publie des traductions latines de l'*Alceste* d'Euripide et de l'*Imitation*⁴, ce qui n'est peut-être pas très propre à montrer comment le latin peut s'appliquer à l'expression des idées modernes. Ce que nous trouvons de plus probant à cet égard, ce sont les annonces, dont voici un spécimen : « *Pilei Stetsoniani capillacei coactiles sunt præstantissimi omnium, qui usquam in orbe fiunt*⁵ » ou bien, pour un « *Typoscriptorium* » (machine à écrire) : « *Machinula quæque scribit typis specie diversis variisque linguis. Proxenetæ in cunctis urbibus mundi præcipuis. Velis catalogum plenum petere; subnecte pittacium 3 lib. pro mappa orbis scitissima* ».

1. Voir sa brochure : *Phœnix, and the revival of Latin as the international language* (1902). Dans l'article où il proposait son *Latinesce*, M. Henderson écrivait, dans cette langue même : « I Latine Lingue esse nimis difficile. Post decem annes de studere, pauces discipules pote, aut legere facile, aut scribere accurate, aut loquere aliquantulum i Latine Lingue » (1901).

2. *Præco Latinus, Folia Gentium Latina Menstrua Litteraria ac Critica, ad propagandum Sermonem Latinum, necnon ad fovendum Litteras Latinas*. 2307, Green Str. Philadelphia. U. S. A.

3. Pour faire comprendre la préciosité de cette expression « *infiltias ire* » à ceux qui ne savent pas le latin, on peut la comparer à la locution française : « s'inscrire en faux » employée au figuré pour dire « contester » ou « nier ». Ajoutons que, bien que le verbe *ire* soit neutre, cette locution forme un verbe actif qui est mis ici au passif, parce que le latin manque du mot *on*. Ce membre de phrase veut donc dire simplement : « ce qu'on ne niera pas ».

4. On ne trouve donc pas le latin de l'*Imitation* suffisamment classique.

5. Le lecteur a deviné qu'il s'agit de chapeaux de feutre.

Un autre journal latin est la *Vox Urbis*, publiée à Rome depuis 1898 par le chevalier Aristide LEONORI¹. C'est une revue littéraire et artistique illustrée, rédigée dans le latin le plus classique; on y publie des poésies latines, notamment le *Carmen sæculare* du pape Léon XIII. La partie la plus intéressante, à notre point de vue, est ce qu'on peut appeler les *Faits divers*: « *Bellum Transvaalianum, Boerorum prælia; Sinensis signata pax,* » etc. On y trouve une description de la Grande Roue de Chicago; on y parle d'*electrica lux*, de *ferrea via*; un cuirassé s'y appelle *loricata navis*, une locomotive *currus vaporiveha*, une bicyclette *birola velocissima*, un roman (*Quo vadis?*) une *fabula Milesia*, un aérostat *aereothrenum*, et un mandat-poste: *diribitoria chartula* (qui l'eût éviné?). Un million se dit, en pur latin: *decies centena millia*; nous ne savons pas comment on dit « un millionnaire, » mais nous trouvons « *triliones* » entre guillemets. Un général s'appelle *militum tribunus*. Pour les noms propres, il n'y a pas de règle: tantôt on les latinise, tantôt on les transcrit littéralement: à côté de « *Brissonius* », on trouve le général « *André* », qu'il était si facile et si tentant d'appeler « *Andreas* », et « *Waldeckius-Rousseau* », qui concilie les deux systèmes². Mais le plus admirable est la périphrase employée pour désigner le ministre de l'instruction publique de France: « *qui hodie adolescentibus erudiendis publice in Gallia præest, cognomine Aqueus.* » Heureusement pour le lecteur, on a ajouté entre parenthèses: « *Gallice Leygues*³ ». Ailleurs, on risque des néologismes hardis, comme *telescopium*, *oceanographia*, *ars photogra-*

1. *Vox Urbis, de litteris et bonis artibus commentarius* (Bis in mense prodit). Via Alessandrina, 87, Roma.

2. S'il paraît choquant de latiniser les noms propres, il y a inconvénient à ne pas le faire, car alors on ne peut plus les décliner, et l'on ignore leur rôle dans la phrase. On tourne la difficulté au moyen d'un nom commun en apposition (Ex.: « *Loubet præsidis de Sinensibus rebus oratio* »), mais rien n'indique formellement que *præsidis* se rapporte à *Loubet*, et dans d'autres phrases cette construction pourrait être équivoque.

3. Il faut savoir qu'en langue d'oc le mot *aqua* (*eau*) est devenu *aygue* (d'où *aiguière*). Le même personnage a été désigné comme suit par M. ARTIOLI dans un discours latin distribué (mais non lu) au *Congrès international latin* (15 avril 1903): « *Summus rei Gallorum literariæ moderator* ». Cette périphrase, véritable énigme pour quiconque ne sait pas déjà de qui il s'agit, prouve à quel point certains partisans du latin ont peu conscience des conditions pratiques de la L. I. Si l'on veut que le latin devienne langue universelle, il faut dire tout simplement: « *minister instructionis publicæ in Francia* » (cf. p. 518). On remarquera qu'il n'y a pas un mot de commun entre cette expression et celle que nous venons de citer.

phica. Mais, malgré cela, les articles consacrés aux actualités restent trop souvent de véritables logogripes, surtout à cause de la construction élégamment compliquée des phrases ¹.

Pour joindre le précepte à l'exemple, la *Vox Urbis* publie *Lollius, sive de provecta latinitate*, de P. ANGELINI, où sont traitées les questions de latinité. On y apprend que l'adjectif *philosophicus* et l'adverbe *philosophice* ne sont pas de Cicéron; et que, pour suivre l'exemple de l'orateur romain, on doit éviter d'employer des mots grecs pour tout ce qu'on peut dire en latin. Ainsi au lieu de *geographia*, Cicéron dit : « *terrarum descriptio* »; au lieu de *physicus* : « *speculator venatorque naturæ* » ². De même, on ne doit pas dire *thesis*, mais *res proposita*; *idea*, mais *notio*, *species* ou *forma*; *systema* ou *methodus*, mais *ratio*, *disciplina*, *via*; *politicum*, mais « *quod ad rempublicam, ad civitatem pertinet* »; *œconomia*, mais « *rei familiaris administratio, dispensatio, cura* »; *anarchia*, mais « *eorum doctrina qui nullum esse regimen civitatis volunt* ». Un autre puriste, M. TASSET, prétend qu'on peut tout dire en termes cicéroniens, et préfère *fulguralis* à *electricus*; mais il ne dit pas si l'on traduira *électricité* par *fulgur* (ce qui serait équivoque). Enfin, la *Vox Urbis* pousse la timidité jusqu'à imprimer en italiques le mot *internationalis*, comme pour demander pardon de ce barbarisme.

Reste à savoir si ce purisme est un bon moyen de restaurer le latin et d'en faire la langue universelle, même des savants seulement ³. A vrai dire, il nous paraît contraire à l'utilité primordiale de tout langage; car les mots ont été inventés, en somme, pour tenir lieu des définitions, tandis que ce style soi-disant cicéronien remplace chaque mot par une périphrase à la Delille. On ne voit pas de telles périphrases employées dans un journal

1. Voici, par exemple, comment on exprime une grève de cochers : « *desertio rædariorum curribus equorum aut electridis vi actis addictorum* », et comment on décrit un déraillement : « *Curruum series... e ferreis axibus, quibus, vapore acta, velocissime procedebat, egressa, in duas partes divisa est, quarum una rapide per declivium processit, et in alios currus viatorum plenos impulsa, necesse plures comparavit. Nec hominum mala hac morte muletatorum numerus recognosci potuit, cum ignis rabies, ex vaporivehæ cortinæ abruptione, eos adussisset.* »

2. Cf. les périphrases de *pyroballum* et d'*aeronauta*, citées p. 74, note 1.

3. Cf. G. ELPI, *La lingua universale* (Rome, 1900). Mentionnons un autre journal latin qui paraît depuis juillet 1901 : *Civis Romanus, orbis litterarum Romanarum necnon epistulari latino commercio adjumentum*, par W. LOMMATZSCH, à Bremerhaven.

pour annoncer l'arrestation d'un anarchiste, ou dans une affiche universitaire pour désigner les professeurs de physique, de géographie ou d'économie politique. Au fond, ces prétendues élégances ressemblent étrangement aux périphrases naïves et compliquées des sauvages ou du *pidgin english*¹, et il est curieux de constater que les extrêmes se touchent, la langue barbare et la langue raffinée².

Enfin, nous devons parler d'une tentative intéressante qui s'est produite récemment à Berlin, bien qu'elle n'ait pas pour but principal la langue universelle. Le *Verein Berliner Hochschullehrer* (Union des professeurs d'écoles supérieures de Berlin) a fondé des cours populaires de latin, à l'usage des adultes désireux d'acquérir rapidement une teinture suffisante pour pouvoir lire et comprendre quelques mots ou quelques lignes de latin. La méthode, toute pratique, consiste à lire et à analyser des textes d'exercice, et à apprendre ainsi par l'exemple les déclinaisons, les conjugaisons et les règles de grammaire et de syntaxe. On arrive ainsi, paraît-il, en peu de mois à déchiffrer les *Commentaires* de César. Les cours ont été suivis par un public assez nombreux, composé surtout d'ouvriers et d'employés.

Ils ont été inaugurés le 6 novembre 1900 par une conférence très intéressante du Prof. Hermann DIELS, membre de l'Académie des Sciences de Berlin, « sur l'importance du latin pour notre peuple et notre temps³ ». L'illustre philologue a fait ressortir, avec une compétence et une autorité particulières, tout ce que la langue allemande et l'esprit allemand doivent à la civilisation romaine, et par suite à la langue latine : jusqu'en 1900 (promulgation du *Code civil* allemand) l'Allemagne a vécu sous le régime du Droit romain (du *Corpus juris* de JUSTINIEN), d'où l'infiltration d'innombrables expressions latines dans la langue juridique, politique, administrative⁴. Les principaux monu-

1. Voir la *Critique générale* des Systèmes mixtes (p. 236).

2. De même, dans un article de *The World's Work* (juillet 1903, p. 195), M. Tighe HOPKINS rapproche la périphrase de *bicyclette* dans le latin de la *Vox Urbis* de la périphrase de *télégramme* en gaélique : *story-on-top-of-a-stick* (litt. : nouvelle sur le haut d'un bâton).

3. *Volkslatein. Vorwort zu Dr. R. Helms Uebungsbuch für volkstümliche Vortragskurse, und Vortrag « Ueber die Bedeutung des Lateins für unser Volk und unsre Zeit »* von Prof. Hermann DIELS (Leipzig, Teubner, 1901).

4. On peut en dire autant pour l'Angleterre, où l'on plaide *versus* (contre) quelqu'un, et où l'on s'abonne aux journaux *per annum*.

ments de Berlin sont couverts d'inscriptions latines, et les locutions latines abondent même dans le langage familier; on ne peut pas trinquer sans dire : *Prosit*, ni fêter quelqu'un sans crier : *Vivat*. Non seulement l'allemand emprunte au latin un grand nombre de mots savants intraduisibles (comme *subjectiv* et *objectiv*, *relativ* et *absolut*, *Idealismus* et *Materialismus*), mais il contient dans son vocabulaire le plus ancien et le plus populaire des radicaux latins (*Vater*, *Wein*, *Keller*, *Fenster*, *Kammer*, *Körper*, *Mauer*, *Schreiben*, etc.). Même les mots d'empire (*Reich*) et d'empereur (*Kaiser*) sont d'origine latine (celui-ci est la transcription phonétique de *Cæsar*, antérieure au VI^e siècle). Tout cela prouve à quel point l'allemand est imprégné d'éléments latins.

Il en résulte que la langue allemande, même la plus courante, est remplie de mots d'origine latine : dans un article du journal populaire (socialiste) *Vorwärts*, pris au hasard, M. DIELS relève les mots : *Militäroperationen* (qu'on ne peut pas traduire par *kriegerische Handlungen*), *Konkurrent*, *Coalition*, *Organisation*, *Invasion*, *Dimension*, *Republik*, *Armee*, *Revolution*, *Diplomat*, *Consul*, *Methode*, etc. Il proteste, à ce propos, contre la guerre faite en Allemagne aux « mots étrangers », c'est-à-dire, le plus souvent, à ces mots de source latine qui sont en quelque sorte les titres de noblesse de la civilisation allemande et les traces de son origine romaine. Les efforts faits pour les remplacer par des équivalents allemands artificiellement formés sont, à ses yeux, « une sorte de falsification », qu'il compare à l'action de démarquer l'origine des produits¹. D'ailleurs, comme on l'a vu, les équivalents sont souvent inexacts, et parfois même font totalement défaut.

De tout cela M. DIELS conclut qu'un Allemand ne peut savoir sa langue, et comprendre l'histoire et les institutions de son pays, que s'il connaît le latin. La connaissance du latin est utile, sinon indispensable, à tous ceux qui cultivent, non seulement la philosophie, l'histoire ou le droit, mais encore les sciences naturelles : la *Pharmacopœa germanica* est rédigée en latin, ainsi que les ordonnances des médecins; et le botaniste apprend à nommer les plantes en latin. C'est ainsi que des personnes qui n'ont pas reçu l'instruction classique peuvent éprouver le besoin, soit pour leur culture d'esprit, soit même pour leur

1. L'auteur rappelle que Charlemagne avait déjà essayé, mais en vain, de remplacer les noms des mois latins par des noms germaniques.

profession, d'acquérir quelques notions de latin. C'est précisément à elles que sont destinés ces cours populaires de latin. M. DIELS déplore que le latin soit une sorte de privilège aristocratique, et établisse une barrière entre les classes de la société. Mais, tandis que des réformateurs veulent le remplacer par des études exclusivement « réelles » et utilitaires, l'auteur, qui y voit le palladium de toute culture élevée, voudrait au contraire populariser les humanités et en étendre les bienfaits aux classes qui en sont jusqu'ici privées.

On ne peut que rendre hommage à la largeur et à la générosité de ces vues, dont la portée n'est pas restreinte à l'Allemagne; car dans tous les pays les humanités traversent une crise, par suite de la concurrence de l'enseignement « moderne », et surtout, remarquons-le en passant, des *langues vivantes*, dont on reconnaît de plus en plus l'utilité pratique pour les relations internationales. Seulement, si l'on recommande l'étude du latin, ce n'est pas, comme on voit, à titre de langue universelle, mais à titre d'instrument de culture intellectuelle¹ et pour des raisons pédagogiques et sociales *intra-nationales*. C'est ailleurs que M. DIELS a préconisé le latin comme « la plus simple et la meilleure des langues universelles² », en vertu des mêmes considérations historiques, à savoir que la civilisation romaine est la mère et la nourrice de la civilisation européenne. Il ajoute : « L'empire romain est mort, aucune pensée politique ne s'attache plus à sa langue. Elle est donc un moyen de communication *neutre*, comme il n'y en a pas un second. » L'auteur paraît admettre la nécessité et la possibilité de simplifier et de moderniser le latin pour le rendre plus accessible et plus maniable; mais on peut douter qu'il fasse beaucoup de concessions sur ce point, quand on le voit qualifier de *néo-latin* la langue classique du *Præco Latinus* et de la *Vox Urbis*. De plus, on ne peut s'empêcher de remarquer l'équivoque ou l'illusion que recèle le mot même de *Volkslatein* : les cours de M. Helms ne sont pas des *cours de latin populaire*, mais des *cours populaires de latin classique*, ce qui est bien différent. On y apprend à lire César; or le latin populaire

1. M. DIELS va jusqu'à dire que « l'enseignement du latin vaut un cours de logique ».

2. *Das Problem der Weltsprache*, ap. *Deutsche Revue*, janvier 1901. Cf. *Ueber Leibniz und das Problem der Universalsprache*, ap. *Sitzungsberichte der k. pr. Akademie der Wissenschaften zu Berlin* (29 juin 1899).

n'est pas le latin de César, mais le latin que parlaient ses légionnaires, et qu'ils ont appris à nos aïeux : le latin où l'on disait *caballus* au lieu d'*equus*, *bellus* au lieu de *pulcher*, et ainsi de suite.

D'un autre côté, M. VALDARNINI, professeur de l'Université de Bologne, recommande le latin comme langue universelle, pour deux sortes de raisons : des raisons historiques propres à l'Italie (souvenir de l'empire romain), qui, si elles avaient une valeur réelle, contrediraient la *neutralité* que M. DIELS attribue au latin; et des raisons pédagogiques : l'adoption du latin comme langue universelle serait le meilleur moyen de remédier au surmenage intellectuel et à la surcharge des programmes de l'enseignement secondaire, et de faire cesser le conflit des études classiques et des études modernes¹. Seulement, c'est exactement pour les mêmes raisons que M. Ernest NAVILLE préconise l'adoption d'une langue internationale artificielle, et spécialement de l'*Esperanto* : car l'étude d'une langue aussi facile permettrait de consacrer plus de temps aux langues classiques, et les délivrerait de la concurrence utilitaire des langues vivantes².

CRITIQUE.

Les partisans du latin font valoir en sa faveur une foule d'arguments d'ordre historique. Le latin a été au moyen âge, et est resté jusqu'au XVIII^e siècle, la langue internationale des savants : et même au XIX^e siècle, GAUSS et JACOBI écrivaient encore leurs mémoires de mathématiques en latin. Malheureusement presque tous les faits allégués appartiennent au passé : en France, on faisait encore les cours de philosophie en latin vers 1830; en Hongrie, on parlait encore en latin vers 1848 (mais aujourd'hui on ne le parle plus du tout); en Italie, il n'y a pas longtemps encore qu'on faisait les cours de médecine en latin; chez nous, il y a trente ans, on faisait encore des discours latins dans certaines cérémonies officielles; et ainsi de suite. Dans toutes ces constatations, l'adverbe *encore* revient sans cesse, de sorte que l'éloge du latin ressemble à une

1. Angelo VALDARNINI : *Il sovraccarico della mente e lo studio d'una lingua internazionale* (Asti, 1900).

2. E. NAVILLE, *La Langue internationale*, mémoire présenté à l'Académie des sciences morales et politiques (janvier 1899).

oraison funèbre. « On soutenait *autrefois* en latin les thèses de doctorat »; sans doute, mais cela ne se fait plus, et pour cause. Les thèses elles-mêmes étaient autrefois en latin : on y a renoncé dans les Facultés de droit, de médecine et de sciences; et si une thèse latine est *encore* exigée au doctorat ès lettres, la plupart des Facultés des Lettres françaises demandent qu'on la supprime, ou tout au moins qu'on la rende facultative¹. Tous les faits qu'invoquent les partisans du latin ne prouvent donc pas sa vitalité persistante, mais bien plutôt sa décadence progressive, fatale et irrémédiable, dans tous les domaines et dans tous les pays.

Sans doute, il est permis de regretter le temps où dans toutes les Universités d'Europe les cours se faisaient en latin, de sorte qu'un étudiant pouvait, sans être dépaysé, suivre successivement les leçons de maîtres célèbres de différents pays. Mais, qu'on le regrette ou non, ce temps n'est plus, et l'enseignement se donne et continuera vraisemblablement à se donner dans la langue nationale ou maternelle. Le latin ne réussira pas plus qu'une langue artificielle à restaurer l'unité de langue parmi les savants. Ceux qui le rêvent caressent la chimère d'une *langue universelle* pour le monde savant, et ce n'est pas cette chimère, nous le déclarons nettement, que nous poursuivons à présent.

On peut du moins désirer que le latin redevienne la langue de la correspondance et des publications scientifiques; on espère ainsi renouer la tradition naguère interrompue. Puisque, dit-on, les savants sont obligés de savoir le latin pour pouvoir lire les œuvres des maîtres des siècles antérieurs, pourquoi ne profiteraient-ils pas de cette connaissance pour publier à leur tour leurs travaux dans cette langue, et s'en servir dans les comptes-rendus officiels des Académies, les revues scientifiques, etc.? On oublie que les savants sont de moins en moins obligés de savoir le latin, à mesure qu'on s'éloigne du temps où le latin était l'unique langue scientifique. Les sciences mathématiques et naturelles font des progrès si rapides, que l'on ne peut les apprendre que dans des ouvrages qui datent de moins de vingt ans, et qui, par conséquent, sont tous en langue nationale. On n'a plus besoin de se reporter aux œuvres des maîtres

1. Voir PICAVET, *La thèse latine et le doctorat ès lettres*, ap. *Revue internationale de l'enseignement* (15 mai 1903). — P. S. Un décret du 28 juillet 1903 vient de rendre facultatif l'emploi du latin pour la seconde thèse.

(dont la substance a d'ailleurs passé dans les cours et les manuels), à moins qu'on ne soit un historien et un érudit. Or c'est là un cas tellement rare parmi les savants, qu'on n'a pas à en tenir compte. Il ne serait ni juste ni raisonnable que, pour permettre à quelques érudits de lire LEIBNIZ ou NEWTON dans le texte original, on astreignît tous les savants à l'usage du latin. Ces érudits pourront toujours apprendre le latin (comme le grec), s'ils en ont le besoin et le goût; les autres se contenteront de la science contemporaine, ou, s'ils ont par hasard à lire un ancien, ils le liront dans une traduction. Supposé qu'on adopte une langue artificielle, on n'aura qu'à traduire dans cette langue toutes les grandes œuvres classiques pour les mettre à la portée du public scientifique de tous les pays, et l'on ne peut comparer l'étendue finie et même très limitée de ces reliques (si précieuses qu'elles soient) à la masse toujours croissante des productions contemporaines. Il serait contraire au bon sens de subordonner celles-ci à celles-là, et de sacrifier l'avenir au passé.

Ajoutons à cela qu'il n'y a aucune comparaison entre la connaissance du latin qui suffit pour *lire* les œuvres scientifiques écrites en cette langue, et celle qui serait nécessaire pour *écrire* et même *converser* en latin. On assure que les cours populaires de latin mettent en quelques mois en mesure de lire César; mais combien d'années d'études faudrait-il pour pouvoir écrire et parler, nous ne disons pas comme César, mais correctement? On nous dit: Pourquoi chercher une langue internationale autre que cette langue que l'on enseigne dans les écoles secondaires de tous les pays, et que tous les hommes cultivés ont apprise? Mais cet argument se retourne contre ceux qui l'emploient: Comment! voilà une langue qu'on enseigne dans tous les pays, que tous les hommes instruits sont censés savoir, et ils ne s'en servent pas dans leurs relations internationales! C'est qu'en réalité presque personne ne la possède assez bien pour s'en servir *pratiquement*. Aussi l'on cite comme des prodiges les rares savants contemporains capables de parler latin; mais ces illustres exceptions ne font que confirmer la règle¹. Enfin, il ne faut pas oublier que les partisans

1. On raconte sans cesse, comme un fait extraordinaire (et probablement unique), qu'au *Congrès de médecine de Berlin* les Professeurs VIRCHOW et

du latin ne pensent qu'aux savants, et négligent ainsi les 99/100 des personnes intéressées à l'emploi d'une langue internationale.

Car toute la question est une question pratique. Quels que soient les mérites et les avantages du latin (que nous ne contestons nullement), c'est une langue beaucoup trop difficile et trop longue à apprendre. Il ne faut pas se lasser de le répéter : l'élite de la jeunesse passe neuf ans à étudier le latin et aboutit à l'écrire péniblement, à coups de dictionnaire, et pas toujours correctement. A plus forte raison n'est-elle pas en état de le parler. Aussi l'immense majorité a-t-elle bientôt fait d'oublier toute notion de cette langue. Même ceux qui, par profession, entretiennent et développent leur connaissance du latin éprouvent de grandes difficultés à s'en servir. On sait que la thèse latine n'est plus considérée que comme une corvée ridicule et une ennuyeuse formalité; et ce n'est un mystère pour personne que beaucoup de candidats s'en acquittent en traduisant ou en faisant traduire leur travail rédigé en français. Ainsi la majorité des docteurs ès lettres est incapable de se servir couramment du latin. Que dire alors des docteurs ès sciences, en droit et en médecine? On a beau dire que l'anatomie, la botanique et la pharmacie emploient une *nomenclature* latine; on peut savoir reconnaître un *Phoenix dactylifera*, et lire *Aqua distillata* sur un bocal, sans être capable de faire la plus simple phrase en latin, ou seulement de décliner correctement ces deux expressions¹.

Aussi bien ceux qui emploient de pareils arguments oublient-ils que ce qui constitue proprement une langue, ce n'est pas son vocabulaire, mais sa grammaire. C'est pourquoi nous atta-

BACCELLI ont conversé en latin. On néglige d'ajouter si leurs collègues les ont compris.

1. L'anecdote suivante a fait le tour de la presse en janvier 1902. L'illustre VIRCHOW, de Berlin, ayant été victime d'un accident de tramway, reçut du Prof. BACCELLI, ministre de l'instruction publique en Italie, une dépêche demandant de ses nouvelles, et répondit par le télégramme suivant :

Caput ossis femoris fractum. Spero consolidationem. Gratias multas.

Les journalistes qui ont rapporté ce fait n'ont pas manqué de s'écrier, en guise de conclusion : « La voilà bien, la langue universelle! c'est le latin! » S'ils avaient tant soit peu réfléchi, ils se seraient peut-être fait la question suivante, que nous avons l'indiscrétion de leur poser : Combien, parmi tous ces journalistes, eussent été capables d'écrire correctement cette dépêche si courte et en apparence si simple, et, à plus forte raison, d'écrire en latin leur article tout entier, y compris le récit de l'accident de « tramway »?

chons peu d'importance à l'objection courante, selon laquelle on serait obligé d'enrichir le vocabulaire latin d'une foule de néologismes, pour l'adapter aux besoins modernes. Ces néologismes pourraient faire dresser les cheveux sur la tête des puristes ; mais ils ne dénatureraient pas le latin, et ne le rendraient pas plus facile. Qu'importe qu'on dise *notio* ou *idea*, *methodus* ou *ratio* ; qu'on emploie des mots comme *magazina* et *realisare* (LEIBNIZ), *pulvis pyrius* et *electrica lux*, s'il faut toujours les décliner et les conjuguer suivant les règles classiques ? La grammaire est tout : c'est elle qui fait le caractère d'une langue, c'est elle aussi qui en fait la difficulté. Nous n'avons pas à rappeler ici toute la grammaire latine ; mais peut-être sera-t-il bon d'en énumérer les principales difficultés, aussi bien pour ceux à qui l'usage les a rendues insensibles que pour ceux qui ne les connaissent pas. C'est bien le cas de répéter le vers connu :

Indocti discant, et ament meminisse periti.

Le latin possède, selon les grammaires, 5 déclinaisons et 4 conjugaisons ; mais, tout compte fait, il a 13 déclinaisons différentes, dont chacune comporte 12 terminaisons (paradigmes : *rosa* ; *dominus*, *puer*, *ager*, *templum* ; *auris*, *cubile*, *urbs*, *consul*, *fulgur* ; *manus*, *cornu* ; *dies*) et 5 conjugaisons différentes, dont chacune comporte 75 terminaisons à l'actif et 59 au passif (*lego*, *amo*, *deleo*, *capio*, *audio*). Or il est souvent fort difficile de savoir auquel de ces types appartient tel mot donné, particulièrement dans la 3^e déclinaison, où il n'y a pas de règle générale pour distinguer les noms qui font le génitif en *-um* de ceux qui le font en *-ium*¹. Il est déjà assez malaisé de savoir, à l'inspection du nominatif, quel est le génitif : *lex* fait *legis*, et *judex* fait *judicis* ; *lux* fait *lucis*, et *conjux*, *conjugis* ; *vox* fait *vocis*, et *nox*, *noctis* ; *pes* fait *pedis*, et *miles*, *militis* ; *lapis* fait *lapidis*, et *sanguis*, *sanguinis* ; *avis* fait *avis*, et *pulvis*, *pulveris* ; *tempus* fait *temporis*, et *opus*, *operis* ; *homo* fait *hominis*, et *sermo*, *sermonis* ; *acer* fait *acris*, et *celer*, *celeris*. On peut même être embarrassé pour savoir à quelle déclinaison appartient un mot ; ainsi un mot en *-us* peut être de la 2^e (*dominus*), de la 4^e (*manus*) ou de la 3^e (*salus*, *genus*) ; un mot en *-er* peut être de la 2^e (*puer*, *pueri* ; *liber*, *libri*) ou de la 3^e, et dans

1. La distinction des noms *parisyllabiques* et *imparisyllabiques* est tout à fait insuffisante et trompeuse : *canis*, *juvenis* font leur génitif en *-um* ; *dens*, *fons*, *mons* font leur génitif en *-ium*.

celle-ci il peut appartenir à des paradigmes différents (*pater, patrum; mulier, mulierum; imber, imbrium*); un mot en *-es* peut être de la 5^e (*dies*) ou de la 3^e, et encore de paradigmes différents (*moles, molis; seges, segetis; heres, heredis; comes, comilis*). Le remède est simple, dira-t-on; on n'a qu'à chercher le génitif dans le dictionnaire. Cela revient à dire qu'il faut sans cesse feuilleter le dictionnaire, jusqu'à ce qu'on ait appris par l'usage le génitif de tous les noms qu'on emploie. Il en est de même du genre, que la désinence, non seulement ne permet pas de deviner, mais ferait souvent induire à faux : *salus, manus* sont du féminin; *tempus, corpus* sont du neutre; et inversement, *agricola, nauta* sont du masculin, sans parler des mots d'origine grecque : *poeta* (masc.), *poema* (neutre), *methodus* (fém.), etc.

Les verbes donnent lieu à des difficultés analogues. Un verbe en *-io* se conjugue-t-il sur *capio* ou sur *audio*? Un verbe dont l'infinitif est en *-ere*¹ se conjugue-t-il sur *deleo*, sur *lego* ou sur *capio*? Encore ici, ce n'est que le dictionnaire ou l'usage qui l'enseignent. Mais la régularité des conjugaisons n'est qu'apparente, puisque la conjugaison de chaque verbe dépend de la forme de son parfait et de son supin, qu'il faut encore chercher dans le dictionnaire ou savoir par cœur. Aucune analogie ne peut servir de guide : elle ne peut qu'égarer. A côté de *amare* (*amavi, amatum*) on a : *domare* (*domui, domitum*); à côté de *delere* (*delevi, deletum*), on a : *monere* (*monui, monitum*); à côté de *audire* (*audivi, auditum*), on a : *aperire* (*aperui, apertum*). Mais c'est surtout la 3^e conjugaison qui offre une multitude de formes diverses, au milieu desquelles l'apprenti se perd, de sorte qu'on peut dire que tous les verbes y sont irréguliers. Il y a des parfaits en *-ui* (*alui, colui*) et en *-si* (*carpsi, dixi*) qui souvent altèrent le radical (*posui, misi, lusi*); il y a des parfaits qui changent la voyelle du radical (*ago, egi; capio, cepi*) ou l'altèrent plus gravement (*frango, fregi; rumpo, rupi; pergo, perrexi*). D'autres redoublent le radical, avec ou sans altération (*curro, cucurri; cado, cecidi; tango, tetigi; pungo, pupugi*). Il y a des supins en *-sum* (*cursum, lusum, morsum, visum, versum*). Il y a des verbes qui manquent du parfait, ou du supin, ou de tous les deux; des verbes qui, n'ayant que le parfait, ont le sens du

1. Prévenons, une fois pour toutes, que nous ne tenons pas compte de la quantité, puisqu'elle n'est pas marquée dans les textes imprimés modernes. Nous nous plaçons, comme de juste, au point de vue du novice.

présent (*memini, odi*); des verbes faussement impersonnels (*panitet, pudet*); il y a les verbes *déponents*, qui ont la forme passive et la signification active (*imitari, polliceri, sequi, pati, blandiri*) et les verbes *semi-déponents* (*audeo, ausus sum*)¹. Et quand on a appris tous ces verbes, il reste encore à apprendre les verbes absolument irréguliers, à commencer par le verbe *sum* (ex. : *lavare, lavi, lautum; cavere, cavi, cautum; sero, sevi, satum; ferre, tuli, latum; velle, ire, fieri, etc.*), qui sont précisément les plus usités.

La déclinaison offre aussi de nombreuses irrégularités, qu'il serait trop long d'énumérer. Bornons-nous à citer *Jupiter (Jovis), iter (itineris), vis, bos*, sans parler des noms d'origine grecque, des noms défectifs (en nombre ou en cas), de ceux qui changent de sens du singulier au pluriel (*ædes, litera, copia, castrum, pars*), et de ceux qui changent de genre (*locus, jocus, cælum*). Rappelons aussi les irrégularités dans la formation des degrés de comparaison (*bonus, melior, optimus*)², les adjectifs qui manquent de comparatif ou de superlatif, ou de tous les deux; les comparatifs et superlatifs qui manquent du positif; l'irrégularité dans la formation des noms de nombre (*septendecim* suivi de *duodeviginti; octavus, nonus, etc.*), où les centaines se déclinent, tandis que les dizaines sont invariables; l'irrégularité de la déclinaison des pronoms personnels (*ego, mei, mihi, me*), démonstratifs (*is, ejus; hic, hujus; ille, illius*), relatifs (*quis, cujus; uter, utrius*), etc.

Cette multitude de formes diverses dont il faut se charger la mémoire a-t-elle du moins pour effet de rendre les équivoques impossibles? Pas le moins du monde. Dans la 1^{re} déclinaison, le nominatif et l'ablatif singulier, le datif et l'ablatif pluriel, le génitif singulier, le datif singulier et le nominatif pluriel se ressemblent; dans la 2^e, le datif et l'ablatif singulier, le datif et l'ablatif pluriel se ressemblent; dans la 3^e, le nominatif et l'accusatif pluriel se ressemblent; le datif et l'ablatif se ressemblent toujours au pluriel, et souvent au singulier; souvent aussi le nominatif et le génitif singulier se ressemblent (*avis*), ou bien le nominatif singulier et le nominatif pluriel (*moles, nubes*). Dans la 4^e déclinaison, le nominatif et le génitif singulier ressemblent

1. En revanche, il y a des verbes qui ont une forme active et un sens passif, comme *vapulo* (*être battu*).

2. Sans compter la diversité des formes régulières du superlatif : *facilis, facillimus*, à côté d'*utilis, utilissimus; pulcher, pulcherrimus; vetus, veterrimus*.

au nominatif et à l'accusatif pluriel; dans la 5^e, les nominatifs singulier et pluriel ressemblent à l'accusatif pluriel. Enfin, dans tous les noms neutres, le nominatif et l'accusatif se ressemblent¹. Les adjectifs donnent lieu encore à d'autres ambiguïtés : le nominatif s. f. ressemble au nominatif pl. n. (*bona*). Ces similitudes de forme donnent lieu, on le conçoit, à une foule d'ambiguïtés que l'on ne peut dissiper que par l'étude attentive du contexte, ce qui est contraire à l'intelligibilité immédiate qu'on doit attendre de la L. I. Les confusions les plus fréquentes sont justement les plus graves, à savoir celle du nominatif et de l'accusatif et celle du singulier et du pluriel; ce sont précisément celles qu'une langue artificielle qui se respecte a bien soin de rendre impossibles.

Il y a encore bien d'autres équivoques : *mei, tui, nostrum, nostri* sont à la fois des génitifs de pronoms personnels et des formes de pronoms possessifs. Beaucoup de mots ont des homonymes qui prêtent au calembour : *liber* signifie *libre* et *livre*²; *motus* signifie le *mouvement* et la chose *mue*; *malus* signifie *méchant* et *mât*; *malum*, *méchant* et *pomme*, ce qui donne un triple sens aux cas indirects; *populus* signifie *peuple* et *peuplier*; *palus*, *marais* et *pieu*; *os*, *bouche* et *os*; *foedus*, *pacte* et *horrible*; *victus*, *vaincu* et *nourriture*; *distantia*, *distance* et choses *distantes*; *latus* signifie *côté*, *large*, et *porté*. Les nombreuses flexions des noms et des verbes donnent naissance à d'autres homonymies : *avi* peut être le dat. ou l'abl. s. d'*avis* (*oiseau*) ou le nom. pl. d'*avus* (*aïeul*); *lateris* est le génitif à la fois de *latus* (*côté*) et de *later* (*brique*); *canis* peut être le nom. ou gén. sing. de *canis* (*chien*) ou le dat. ou abl. pl. de *canus* (*blanc*)³; *securi*, *securis* offrent un double sens analogue (*securis* = *hache*, *securus* = *en sécurité*). *Amor* signifie *amour* ou *je suis aimé*; *amare* signifie *aimer*, *sois aimé*, et... *amèrement* (adverbe d'*amarus*); *vincere* signifie *vaincre* et *tu seras vaincu*; *legis* signifie *de la loi* et *tu lis*; *legi*, à *la loi* et *j'ai lu*; *sine* signifie *sans* et *souffre*; *suis* signifie : *du porc* (*sus*), *aux siens* (*suus*) et *tu couds* (*suo*), etc.⁴.

1. Dans les pronoms, le datif singulier ressemble souvent au nominatif pluriel : *aliï, toti, soli*; le nom. f. s. au nom. pl. n. : *hæc, ea, illa*; et même au nom. pl. f. : *quæ*.

2. D'où cette devise d'un libraire : *Liber libro*.

3. Un de nos amis se souvient encore d'avoir pâli pendant une heure, en huitième, sur ces mots : *canis capillis*, auxquels il ne pouvait pas trouver d'autre sens que : *les cheveux d'un chien*.

4. Nous empruntons la plupart de ces exemples à WILKINS (*Real Character*,

Le parfait *fuit* appartient à la fois à *fulgeo* et à *fulcio*; *luxi*, à *luceo* et à *lugeo*; le parfait *crevi* et le supin *cretum* sont communs à *cerno* et à *creseo*; le supin *passum*, à *patior* et à *pando*; *victum*, à *vivo* et à *vinco* : ce qui donne un double sens à tous les mots qui dérivent de ces formes.

On peut remarquer que le latin ne fournit aucun moyen de distinguer à quelle « partie du discours » appartient un mot donné. Il y a surtout un grand nombre de particules qui ont l'apparence et les terminaisons des noms. Ex. : *prolinus*, *penitus*, *versus* (calembour : *vers*); *supra*, *contra*, *circa*; *coram*; *porro*, *retro*, *ultra*, *adeo*, *modo*, *eo*, *quo*; *erga*, *ergo*; *penes*; *sursum*, *demum*, *circum* (calembour : *cirque*); sans parler des adverbes comme *primum*, *tantum*, *multum*, qui sont en réalité des adjectifs neutres ¹. Les adverbes dérivés se terminent les uns en *-e* et les autres en *-ter*, de sorte que non seulement on peut les confondre entre eux, et dire *forte* au lieu de *fortiter*, mais on peut confondre les premiers avec des substantifs ou adjectifs neutres, et les seconds avec des noms en *-er*, comme *accipiter*.

Le latin offre encore deux graves lacunes : il n'a ni l'article défini, ni le pronom indéfini *on*. Il en résulte que l'on ne sait si un substantif est déterminé ou indéterminé (on ne le sait que par le contexte, ce qui ne suffit pas toujours) : aussi les auteurs modernes (notamment les philosophes) étaient-ils obligés d'emprunter l'article grec ². Quant à l'absence de *on*, elle oblige à des tournures compliquées et souvent illogiques, par exemple, à mettre des verbes neutres au passif : *Sic itur ad astra* = *c'est ainsi qu'on va aux astres*.

Dans la dérivation et la composition, les éléments constituants sont variables à la fois par la forme et par le sens. Par la forme : car la préposition *ad* devient en composition *ac*, *af*, *ag*, *al*, *an*, *ap*, *ar*, *at* ou *a*; *ab* devient aussi *a*; *in* devient *il*, *im*, *ir*, etc. Par le sens : car la même particule a souvent en composition des signi-

I, iv; IV, vi), de qui nous nous sommes beaucoup inspirés dans cette *Critique*. On connaît le logogriphe : **Ne mater suam** = *file, mère; je coudrai*.

1. On distinguait autrefois les particules par un accent grave sur la finale, de même qu'on indiquait la quantité des désinences équivoques; et ces précautions étaient fort utiles aux commençants... et même aux autres.

2. Par le seul fait qu'il possède un article, le grec est une langue bien plus claire et bien plus philosophique que le latin. On peut ajouter que ses nombreux participes (de tous les temps), joints à l'article, lui donnent une souplesse et une liberté inconnues du latin.

fications très différentes et même contraires, comme le montrent les exemples suivants ¹ :

Sens positif ou augmentatif :	Sens négatif ou privatif :
<i>infractus, incavus, incurvus;</i>	<i>indoctus, improbus;</i>
<i>perfidelis, perfruor;</i>	<i>perfidus, perversus;</i>
<i>deamo, demiror;</i>	<i>demens;</i>
<i>exclamo, exaggero;</i>	<i>excors, exsanguis;</i>
<i>discupio.</i>	<i>diffido.</i>

Le préfixe *re-* signifie tantôt la répétition (*relego*) et tantôt le retour en arrière et par suite la privation (*revelo*).

Aussi certains composés latins ont-ils un sens tout opposé à celui qu'ils ont dans les langues vivantes, ce qui est une source de contresens : par exemple, *inhumatus* signifie *non inhumé*, et *elevare* veut dire *abaissier*. Mais le plus bel exemple de confusion est fourni par le verbe **immutare** (*changer*) et ses dérivés : **immunitatus** = *changé* et *non changé*, **immutabilis** = *changeable* et *immuable* ²!

Enfin la composition augmente encore le nombre des homonymies : il y a deux verbes *incido*, qui dérivent respectivement de *cado* et de *cædo*, et dont le sens est tout différent (*tomber sur, couper dans; d'où : incident et incision*).

La syntaxe offre la même complication et la même irrégularité. Les adjectifs régissent le génitif, le datif, l'accusatif ou l'ablatif. Les prépositions régissent l'accusatif ou l'ablatif, ou tous les deux, suivant le sens (repos ou mouvement), et ce sens ne détermine nullement le cas que régissent les autres prépositions; ainsi *apud*, qui ne s'emploie qu'avec l'idée de repos, régite l'accusatif. Les cas que régissent les verbes sont soumis aux règles les plus arbitraires et les plus capricieuses; on dit : *est patri meo domus*, mais : *hæc domus patris mei est*. Tandis que certains verbes régissent deux accusatifs (*doceo pueros grammaticam*), d'autres, de sens *transitif*, régissent le datif (*noceo, invideo*) ³. Cer

1. Empruntés à WILKINS, *loc. cit.*

2. De telles anomalies se trouvent dans toutes les langues. En français, le suffixe *-iser* signifie en général *rendre* — (ex. : *réaliser, égaliser*); mais *rivaliser* ne signifie pas *rendre rival*. De même, le préfixe *dé-* ou *des-* indique en général le contraire (*détromper, décoller, dessaler, dessouder*, etc.), mais *dessécher* n'exprime pas le contraire de *écher*; il en serait plutôt un augmentatif.

3. Anomalie qui a passé dans nos langues modernes. (Voir p. 314, note 3.)

tains compléments se mettent au génitif (*accusatus impietatis, magni facere*) alors qu'ils seraient mieux indiqués par une préposition (*pour cause de...*). On emploie le parfait dans le sens du présent (*ne feceris*). L'emploi des temps et des modes est d'ailleurs soumis à des règles très compliquées, qui, comme toujours, comportent d'innombrables exceptions. Enfin les propositions infinitives, où le sujet est à l'accusatif aussi bien que l'attribut ou le régime direct, sont une source d'équivoques ou de difficultés¹, ainsi que les ablatifs absolus, qu'on peut confondre avec tant de compléments circonstanciels qui se mettent aussi à l'ablatif.

Faut-il énumérer tous les idiotismes de syntaxe, décorés du nom d'« élégances », comme les « attractions » qui déguisent le rôle et le sens véritables des pronoms relatifs? Faut-il citer les complications du style indirect? Bornons-nous, pour finir, à rappeler que, grâce à l'ordre absolument arbitraire et fantaisiste où le latin range les mots, les phrases des auteurs classiques sont trop souvent des logogriphes ou des jeux de patience. C'est en faisant allusion à cette liberté de construction, qui impose une sévère analyse logique, que M. DIELS déclare que l'étude du latin vaut un cours de logique. Mais, considérant tous les illogismes de la grammaire et de la syntaxe latines, nous nous permettrons de faire des réserves sur ce jugement, et de croire qu'une langue régulière et simple, comme sont les plus parfaites des langues artificielles, serait une meilleure école de logique. Dans tous les cas, la L. I. n'a pas à servir de « gymnastique intellectuelle² », et l'on pourra, à ce titre, conserver à côté d'elle l'étude du latin, pour ceux qui auront le temps de s'y livrer. Pour les autres, l'étude d'une L. I. artificielle sera un excellent exercice d'esprit, par le contraste perpétuel des constructions logiques de cette langue avec les illogismes et les idiotismes de la langue nationale; et elle leur rendra ainsi, toutes proportions gardées, le même service intellectuel que l'étude des langues mortes ou des langues étrangères rend à une élite privilégiée.

1. On sait que c'était une précieuse ressource pour les oracles antiques, dont l'infailibilité consistait souvent dans leur ambiguïté. Cf. STANLEY JEVONS, *Elementary Lessons in Logic*, 5^e éd. (1875), p. 172. Le même auteur signale de semblables amphibologies en anglais; exemple : « The Duke yet lives that Henry shall depose. » (SHAKSPEARE, *Henry VI*).

2. Mot de M. VALDARNINI, *loc. cit.* (p. 526, note 1).

Mentionnons une dernière difficulté, celle de la prononciation du latin, qui diffère beaucoup d'un pays à l'autre. Cette difficulté semble être la même pour une langue artificielle; en réalité, elle est beaucoup plus grande pour le latin, parce que chaque peuple a pris l'habitude de le prononcer comme sa langue nationale; toute tentative pour réformer cette prononciation et la rendre uniforme dans les divers pays se heurterait à une routine invétérée, à une tradition séculaire et sacro-sainte : qu'on essaie seulement, par exemple, de prononcer les *u* à l'italienne dans une classe ou dans une église française, et l'on aura un succès d'hilarité¹.

Certains partisans du latin, reconnaissant toutes les difficultés du latin classique, proposent de se contenter du latin du moyen âge (scolastique et ecclésiastique), qui possède plus de souplesse et de liberté que le latin classique, et dont le vocabulaire est à certains égards plus riche et plus moderne². Ils admettraient, avec les scolastiques, un article défini, l'emploi de *quod* (*que*) au lieu de la proposition infinitive, et quelques autres « modernismes » analogues. Mais le latin ne serait pas rendu sensiblement plus facile; ce seraient des règles différentes de celles de la grammaire classique, mais ni moins nombreuses, ni moins compliquées.

D'autres vont plus loin : ils admettent la liberté du solécisme, du barbarisme et du néologisme, au moins « pour le peuple », les lettrés continuant à employer entre eux le latin classique. On obtiendrait ainsi une série de « dégradations » du latin, à l'usage des diverses classes de personnes qui ont besoin d'une L. I. : savants, ingénieurs, industriels, commerçants, voyageurs, etc.; et l'on admet que la dernière de ces dégradations aurait la simplicité et la facilité de l'*Esperanto*, par exemple. Mais une telle solution n'en est pas une. D'abord, ce que nous voulons, ce n'est pas une gamme de langues internationales, mais une L. I. unique et commune à toutes les classes comme à tous les pays. Comment un savant pourrait-il s'entendre avec les boutiquiers d'un

1. Rappelons encore qu'on n'a pas réussi à modifier, dans nos lycées, la prononciation érasmienne du grec, qui est tout bonnement barbare et ridicule.

2. Un tiers au moins des mots employés par St Thomas d'Aquin sont étrangers au latin classique. « C'est même en francisant tous ces mots latins inconnus de Cicéron, que notre langue a acquis le pouvoir d'exprimer les idées abstraites et de devenir ainsi la rivale du grec. » (F. PICAVET, ap. *Revue internationale de l'Enseignement*, t. XLV, p. 427, 15 mai 1903.)

pays étranger, s'ils parlaient un latin tout différent? En outre, il est facile de décréter la liberté du barbarisme, mais il est plus difficile de prévoir où elle s'arrêterait. S'il prend fantaisie à un latiniste de bas étage de décliner *corpus* sur *dominus*, et de conjuguer *loqui* sur *amare*, non seulement il blessera cruellement les oreilles du puriste, mais il risquera fort de ne pas en être compris, et encore plus de ne pas le comprendre. Ce serait non seulement l'anarchie, mais la cacophonie parfaite. Si l'on veut « dégrader » le latin, encore faut-il le faire avec entente et suivant certaines règles générales et fixes¹.

Enfin, certains partisans du latin, se rendant à toutes les raisons précédentes, et reconnaissant l'impossibilité pratique de faire adopter tel quel, soit le latin classique, soit le latin du moyen-âge, admettent la nécessité d'enrichir le vocabulaire et de simplifier la grammaire et la syntaxe. Pour le vocabulaire, on peut sans doute l'enrichir, en latinisant tous les mots internationaux, comme *poste*, *tabac*, *café*, *buffet*, *sport*, etc. On en sera quitte pour braver les anathèmes des puristes. Mais il n'est pas si aisé de simplifier la grammaire, car la moindre réforme entraîne des modifications profondes dont les conséquences sont imprévisibles. Aussi, sur ce point, les partisans du latin sont-ils assez avares d'indications précises. Certains proposent de régulariser la conjugaison, par exemple, de terminer uniformément le futur en *-bo* : *amabo*, *monebo*, *legebo*, *audibo*². Voilà la porte ouverte aux barbarismes. Mais comment ceux qui auront appris cette nouvelle conjugaison pourront-ils comprendre les formes classiques *legam*, *audiam*? Il leur faudra donc apprendre aussi la conjugaison ancienne? C'est doubler leur peine sous prétexte de l'alléger. D'autres proposent de supprimer le passif et les verbes déponents. Cela signifie, sans doute, que l'on formerait le passif avec le verbe *sum*, et que l'on conjuguerait les verbes déponents

1. Imaginons un géomètre, peu familier avec le latin, qui ait à traduire le mot *diamètre*. Il pourra hésiter entre quatre formes possibles : *diametrus*, *diameter*, *diametra*, *diametrum*. Il a donc 3 chances sur 4 pour ne pas employer la seule forme correcte : *diametrus*. Ensuite il devra se demander quel est le genre de ce mot, et il conjecturera le masculin, d'après la désinence; en quoi il se trompera encore, car *diametrus* est du féminin (pour s'en rendre compte, il faut remonter au grec, que nous supposons ignoré de notre géomètre). En revanche, *géomètre* se traduira par *geometra*, qui est du masculin. Toutes ces chances d'erreur seraient supprimées dans une langue artificielle où l'on n'aurait à s'occuper ni du genre ni de la désinence.

2. DELACOUR, *Le Latin langue universelle*, p. 9 (Bruxelles, 1894).

comme des verbes actifs : *imitare*, *loquere* seraient des infinitifs, et non plus des impératifs ; *imitatus sum* signifierait : *je suis imité*, et *loqui* : *j'ai parlé*. Seulement, comment les adeptes de ce nouveau latin pourraient-ils déchiffrer un texte de latin classique ? Il est probable qu'ils y feraient de nombreux contresens.

D'autres, encore plus hardis, déclarent que le latin, pour devenir langue internationale, doit subir une refonte complète. Voici, par exemple, les « modifications essentielles » qui semblent indispensables à M. Paul REGNAUD, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à l'Université de Lyon :

« 1^o Suppression de la déclinaison¹ et des marques du genre là où elles sont inutiles ;

« 2^o Conjugaison ramenée aux formes strictement suffisantes² ;

« 3^o Substitution, surtout à l'aide des prépositions, de la syntaxe analytique et logique des langues modernes à la construction synthétique du latin classique ;

« 4^o Réduction à l'uniformité des suffixes affectés à l'expression des mêmes fonctions grammaticales³ ;

« 5^o Application de l'orthographe phonétique⁴ ;

« 6^o Admission des néologismes nécessaires, en leur donnant une forme adaptée à l'esprit du système. »

Voilà au moins un plan logique et systématique, qui laisse bien loin derrière lui les timides propositions de réformes superficielles et partielles du latin classique. Seulement, on peut se demander si la langue qu'on obtiendrait ainsi serait encore du latin. Elle en différerait, non pas seulement comme le grec moderne diffère du grec ancien, mais comme une langue romane moderne diffère du latin classique. C'est d'ailleurs l'avis de M. Michel BRÉAL : « Je suis porté à croire que ce latin, saturé de

1. Certaines langues artificielles s'écartent moins du latin, car elles conservent la déclinaison, ou tout au moins l'accusatif.

2. Quel en est le nombre ? L'exemple de l'*Esperanto* prouve que 12 flexions sont strictement suffisantes. Or sur ce point il a l'approbation de M. REGNAUD : *Les conditions d'établissement d'une langue internationale, à propos de l'Esperanto* ; discours prononcé à la séance de rentrée de l'Université de Lyon, le 4 novembre 1901, p. 31 (Paris, Le Soudier, 1901).

3. Cette réforme est tellement radicale, qu'elle n'est même pas réalisée dans toutes les langues artificielles.

4. Cette condition est ambiguë : rendra-t-on l'orthographe conforme à la prononciation ? Mais alors, à quelle prononciation ? Ou bien rendra-t-on la prononciation conforme à l'orthographe ? De toute façon, cela paraît être la condamnation du *ph*, du *th*, du *ch*, et même du *c* ; sifflant et chuintant.

termes modernes, ou de mots anciens avec des significations nouvelles, plié à une syntaxe plus analytique, ne tarderait pas à ressembler beaucoup à du français¹ ». Tranchons le mot : ce serait une *langue romane artificielle*, analogue aux divers projets de *néo-latin* que nous avons étudiés dans la Section III².

Ainsi, lorsque les partisans du latin veulent sortir des généralités vagues et des faciles lieux communs, et tenir compte des conditions *pratiques* d'une langue internationale, ils aboutissent nécessairement à l'idée d'une *langue artificielle* ayant pour base le vocabulaire latin : et, en effet, tous leurs arguments prouvent tout au plus qu'il convient d'emprunter au latin et au grec la nomenclature scientifique et technique, parce qu'elle est la plus internationale. Bien plus, ils admettent la nécessité d'adjoindre au vocabulaire latin les mots internationaux, même étrangers au latin et au grec. Leur langue ne différerait donc pas sensiblement des langues *a posteriori* fondées sur le principe de l'internationalité.

Cela étant, on comprend mal la répugnance qu'ils manifestent à l'égard des langues artificielles en général. Ils les qualifient de « barbares » ; ils oublient que la langue qu'ils proposent serait tout aussi barbare. Ils leur reprochent de n'être pas vivantes, d'être fabriquées de toutes pièces ; mais leur « latin » n'a jamais vécu, puisqu'il n'existe pas encore, et qu'il faudrait, lui aussi, le fabriquer³. En réalité, il n'y a là qu'un préjugé ou une question de mot : leur rêve est une langue artificielle décorée du nom de *latin*⁴.

Mais ce que l'on comprend encore moins, c'est qu'ils se flattent de « ressusciter » le latin et de restaurer les études classiques⁵. En effet, s'ils préconisent le latin comme L. I. et proposent de l'introduire jusque dans les écoles primaires, c'est, disent-ils, pour renouer une tradition séculaire, réconcilier les

1. *Revue de Paris*, 15 juillet 1901, p. 233.

2. Cette interprétation est confirmée par l'assertion suivante de M. REGNAUD : « L'intervention du latin doit se borner à fournir des radicaux auxquels s'adjoindront des suffixes dont la forme est à déterminer. » (*Discours cité*, p. 28.)

3. M. REGNAUD demande « qu'une Commission officielle internationale soit chargée d'élaborer un système de langage ».

4. « A vrai dire, le mot de *langue artificielle* est une sorte de tautologie, car il y a de l'art dans la langue la plus grossière. » Michel ERÉAL, *art. cité*, p. 242.

5. « Il ne s'agit pas seulement de galvaniser le latin, mais de le ressusciter », écrit M. REGNAUD.

humanités avec les études scientifiques et utilitaires, et « développer, par la connaissance des chefs-d'œuvre de l'antiquité, l'amour du bien et le goût du beau ». Et en même temps ils proposent de faire subir au latin classique des modifications telles, que ce serait une langue nouvelle et artificielle! Comment ne voient-ils pas que leur pseudo-latin achèverait de tuer le latin classique, loin de le ressusciter? Ce ne serait pas restaurer les études classiques, mais au contraire les ruiner irrémédiablement, que de les faire reposer sur l'étude d'une langue « barbare » qui n'aurait que le nom de commun avec celle de Virgile et de Cicéron. Il y a là une inconséquence palpable qui détruit tous les arguments des partisans du latin. En somme, ils sont pris dans ce dilemme : ou bien ils veulent restaurer les études classiques, et alors c'est le latin classique dont il faut développer, et, s'il se peut, faciliter l'étude; ou bien ils veulent une langue internationale pratique et scientifique, et alors il est inutile de déformer et de dénaturer le latin pour en faire une langue nouvelle, qui sera toujours moins simple et moins facile qu'une langue artificielle proprement dite. Ce sont là deux fins bien distinctes, sinon opposées; et il est contradictoire de vouloir les atteindre toutes deux au moyen d'une seule et même langue¹.

Au surplus, les partisans du latin sont forcés de reconnaître qu'on aurait, tôt ou tard, deux langues au lieu d'une : le latin classique pour les savants, et le néo-latin pour le commun des mortels. Mais ce serait là une conséquence très grave : comment les savants pourraient-ils s'entendre avec les profanes, s'ils ne parlaient pas la même langue? Il faut éviter à tout prix une dua-

1. Certaines personnes, reconnaissant la difficulté que l'on éprouve actuellement à se servir pratiquement du latin, proposent de l'enseigner par la méthode *directe*, comme une langue vivante; on l'apprendrait ainsi plus vite, et on le manierait plus facilement. Mais, d'abord, cette réforme dans la méthode d'enseignement ne supprimerait pas les difficultés intrinsèques du latin, tant que l'on conserverait toutes les complications et exceptions de sa grammaire; ensuite, elle enlèverait à l'étude du latin son caractère littéraire et sa valeur éducative. Un professeur qui en a fait l'expérience le déclare textuellement : « Ce n'est pas par de tels procédés qu'on peut obtenir la connaissance littéraire des auteurs latins. » (LÉVY-WOGUE, *Une expérience de méthode directe dans l'enseignement du latin*, ap. *Revue internationale de l'Enseignement*, 15 mai 1903.) Ainsi, toujours et partout reparaît la même antinomie : ou bien le latin est considéré comme un instrument de culture littéraire, comme une initiation à l'antiquité, ou bien il est considéré comme une langue auxiliaire et utilitaire. Il faut choisir, car suivant le cas on devra adopter l'une ou l'autre méthode.

lité de langue absolument contraire, non seulement aux besoins pratiques, mais aux intérêts de la science elle-même. Du reste, on peut être tranquille : la langue vulgaire aurait bientôt fait d'éliminer la langue savante, c'est-à-dire le latin classique. Quoiqu'il en soit, les partisans du latin admettent qu'on aurait deux langues à apprendre : l'une, qui serait la vraie L. I. utilitaire et pratique; l'autre, qui serait le pur latin des lettrés, et par laquelle on s'initierait aux auteurs anciens. Ce seraient deux langues distinctes, aussi différentes que le latin et le français; sans doute, la connaissance de l'une faciliterait l'acquisition de l'autre; mais on n'en aurait pas moins à l'apprendre, de même qu'un français est obligé d'apprendre le latin. Seulement, on ne voit plus alors quelle nécessité il y a que la L. I. ressemble au latin. Au contraire, il y aurait bien plutôt des raisons pour qu'elle n'y ressemblât pas trop, afin d'éviter toute confusion et toute fusion entre les deux langues. Car rien ne serait plus perfide pour les novices, et plus choquant pour les lettrés, qu'un néo-latin qui aurait l'air d'un « latin de cuisine » et qui rappellerait le latin du *Malade imaginaire*. Pour permettre au lecteur d'en juger, nous allons analyser deux projets tout récents de ce genre : le *Linguum Islianum* et le *Reform-Latein* ¹.

ISLY : LINGUUM ISLIANUM ²

Le *Linguum Islianum* est l'œuvre de M. Fred ISLY, rédacteur du journal humoristique *Le Pêle-Mêle*, qui « s'est appliqué, tout en conservant le fond de la langue » latine, « à en retrancher les difficultés », les irrégularités et les exceptions. Tous les substantifs masculins se déclinent sur *dominus* (ex. : **patrus**, père), tous les féminins sur *rosa* (ex. : **matra**, mère), et tous les neutres sur *templum* (ex. : **rosum**, rose). Comme on le voit, le genre est toujours naturel.

Les adjectifs suivent cette triple déclinaison suivant le paradigme *bonus, bona, bonum* (ex. : **fortus, forta, fortum**). Les pronoms personnels sont : **egus, tibus, illus; nobi, vobi, illi**.

Tous les verbes actifs se conjuguent comme *amare*. Il suffit de

1. Cf. la *Monopanglotte* de GAGNE (p. 74, note 3).

2. *Langue Isly (Linguum Islianum)*. Projet de Langue internationale, par Fred ISLY. xi + 32 p. in-8° (Paris, Richard, 1901; et chez l'auteur, 45, rue Saint-Ferdinand).

remplacer l'*o* de l'indicatif présent par *-are*; ex. : **debeare**, **frangare**, **eare** (*ire*). Les verbes déponents sont ramenés à la forme active : **imitare**, **mirare**, **hortare**, **loquare**, **sequare**. Il n'y a qu'une seule exception : le verbe **esse** (*être*) conserve sa conjugaison irrégulière.

Les particules sont empruntées au latin. Les prépositions régissent tantôt l'accusatif, tantôt l'ablatif.

Ces indications suffisent à donner une idée de cette langue; on en appréciera la physionomie par une citation :

Canus dum ferabat carnum, natans per fluminum, videavit suum simulacrum in speculo lymphorum ¹.

FRÖHLICH : REFORM-LATEIN ²

Pour l'auteur du *Reform-Latein*, le latin n'est pas une langue morte : il est « aussi jeune, beau et frais » que du temps de Cicéron : n'est-il pas « employé par les ecclésiastiques, les médecins et les pharmaciens, voire même les juristes » ? Seulement il est trop difficile pour devenir populaire; il est « très facile » de le simplifier sans lui enlever « par trop » son caractère propre. On va en juger.

Les substantifs n'ont que deux genres : le masculin pour « les hommes, les peuples, les fleuves, les vents et les mois »; le féminin pour « les femmes, les arbres, les villes, les pays et les îles ». Ils sont invariables, et toujours identiques au nominatif singulier du latin.

La déclinaison s'effectue au moyen des articles *défini* : **il**, **la**, pl. **los**; et *indéfini* : **un**, **una**, pl. **dos**; et des prépositions : **de** (gén.), **a** (dat.) et **ad** (accusatif). Exemple :

	Sing.	Plur.
Nom. :	la femina	los femina
Gén. :	de la femina	de los femina
Dat. :	a la femina	a los femina
Acc. :	ad la femina	ad los femina

1. Traduction de ces vers de PHÈDRE :

*Canis, per flumen carnem dum ferret natans,
Lympharum in speculo vidit simulacrum suum.*

2. *Grammatik der Weltsprache : Reform-Latein. 1. Theil : Formenlehre*, von Karl FRÖHLICH. 22 p. in-8° (Wien, 1902, chez l'auteur : Leebgasse, 59).

L'*adjectif* est invariable en genre, en nombre et en cas, et toujours identique au nominatif sing. masc.; ex. : **la magnus pars; un pulcher carmen.**

Les *pronoms personnels* conservent leur forme et leur déclinaison latines.

Tous les verbes se conjuguent sur *amare* (au passif comme à l'actif), sauf le verbe **sum**, qui conserve sa conjugaison irrégulière, ainsi que ses composés. Ex. : **finiare** a pour formes principales : **finio, finiabam, finiabo, finiavi, finiaveram, finiavero; finiem, finiarem, finiaverim, finiavissem; finia; finians, finiaturus, finiatus, etc.**

Les particules sont empruntées au latin. Les prépositions régissent le nominatif.

L'auteur fait remarquer que, les mots déclinaibles se présentant toujours sous la forme du nominatif, on peut déchiffrer un texte de *Reform-Latein* au moyen d'un dictionnaire latin quelconque.

CRITIQUE.

Il est inutile de discuter la valeur, fort inégale d'ailleurs, de ces deux projets¹; il suffit de constater quel aspect l'ar. are prend le latin ainsi « réformé ». Il choque cruellement tous les latinistes. Ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est que le *Reform-Latein*, si simplifié qu'il soit, est encore bien moins simple que les meilleures langues artificielles : il conserve toutes les terminaisons personnelles des verbes, soit 75, alors que 12 terminaisons suffisent à la conjugaison de l'*Esperanto*; et l'*Islien* conserve encore 3 déclinaisons, alors qu'une seule suffisait au *Volapük*. Le *Reform-Latein* conserve la déclinaison irrégulière des pronoms personnels, tandis que l'*Islien* les déforme pour les rendre réguliers. Quel que soit le parti qu'on adopte (déclinaison synthétique ou déclinaison analytique), on dénature le latin sans réussir à le rendre aussi simple, aussi régulier et par suite aussi facile qu'une langue artificielle.

Mais ce qui révoltera le plus les latinistes, c'est qu'on ose proposer de substituer ce « latin de cuisine » au latin classique

1. Remarquons seulement que M. FRÖHLICH a cru devoir employer une préposition pour marquer l'accusatif (comme en espagnol).

dans l'enseignement, et pour cela de traduire les auteurs latins en *Islien*. Et, en effet, on ne pourrait associer l'étude d'une telle langue à celle du latin sans gâter complètement celle-ci. Celui qui aurait appris le latin réformé ne pourrait pas lire les auteurs classiques, et celui qui saurait le latin classique ne supporterait pas la lecture du latin réformé. Quiconque a le culte des lettres et le respect de l'antiquité appliquera au latin la maxime célèbre : « *Sit ut est, aut non sit* », et répugnera à l'idée de défigurer la langue de Cicéron et de Virgile pour l'accommoder à des fins utilitaires et aux besoins modernes ¹. Mais, en revanche, que les lettrés reconnaissent l'existence et l'urgence de ces besoins, qu'ils avouent que le latin classique ne saurait nullement y répondre, et qu'ils permettent de les satisfaire en adoptant une langue artificielle qui empruntera aux langues mortes un plus ou moins grand nombre de racines, mais qui, soumise à des règles autonomes, ne rappellera ni de près ni de loin les idiomes classiques ². Le latin restera ce qu'il est, le véhicule et l'incarnation de la civilisation antique, l'instrument de culture intellectuelle, forcément réservé à une élite. Mais qu'à côté de lui il y ait place pour une langue pratique qui remplace les langues étrangères dans leurs usages utilitaires (nous ne disons pas : dans l'éducation littéraire); c'est ainsi, et seulement ainsi qu'on pourra sauver les humanités de la concurrence croissante des langues vivantes, et concilier les intérêts de la haute culture littéraire avec les besoins impérieux de la science, du commerce et de l'industrie.

1. Nous tenons à faire remarquer la différence essentielle qui sépare les projets de latin réformé des projets de néo-latin étudiés dans la Section III.

2. Cf. Albert HUG, *La question d'une langue internationale*, ap. *Revue de Fribourg*, 33^e année, p. 162-163 (mars-avril 1902).

CONCLUSION

Que reste-t-il de tant d'efforts faits pour doter l'humanité d'une langue internationale? Quels résultats se dégagent de l'exposé de toutes ces tentatives si diverses, si divergentes même en apparence? Doit-on en conclure que l'idée de la langue universelle est chimérique, que tous ces projets sont stériles et vains, ou peut-on au contraire en conclure que cette idée est vraiment pratique et que sa réalisation est possible et même prochaine? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

La première impression qui se dégage de cette revue historique, c'est, croyons-nous, que la langue universelle a vraiment *une histoire* : ce n'est pas simplement une multitude de projets épars, sans aucune analogie ni parenté; ils se rattachent tous, de près ou de loin, à une *idée commune*, et ils manifestent le progrès de cette idée. Elle a évolué en traversant trois phases principales. D'abord, à la suite de la Renaissance scientifique et philosophique, l'esprit humain a conçu des projets ambitieux et des espoirs illimités; il a cru qu'il allait bientôt pénétrer la nature, épuiser ses secrets et acquérir la connaissance totale et définitive du monde. La pensée n'offrait pas plus de mystères que la nature, et on devait bientôt en avoir fait le tour. Tout était clair, tout était simple pour les philosophes du xvii^e siècle; l'univers était construit comme une horloge, et le mécanisme de la pensée était tout aussi facile à pénétrer. De même qu'un petit nombre de lois fondamentales devaient rendre compte de tous les phénomènes, un petit nombre d'idées primitives devaient composer toutes nos pensées; il suffisait de les cataloguer, puis de les combiner mathématiquement, pour reconstituer les deux mondes parallèles et analogues de la nature et de l'esprit. Cette conception métaphysique se traduisait par l'idée d'une *langue philo-*

sophique qui fût le résumé des sciences, l'expression adéquate de la pensée et de la réalité.

Un si haut idéal devait nécessairement conduire à des échecs. On s'est bientôt aperçu que la nature et l'esprit sont beaucoup moins simples et transparents, qu'ils sont même infiniment compliqués, qu'on n'en pourra jamais achever l'analyse, et que par suite nous n'atteindrons jamais la science complète et parfaite que supposait l'idée de la langue philosophique. Une telle langue ne pourrait être dès lors que l'expression précaire d'une science toujours provisoire, et serait sans cesse exposée à une refonte complète. Par suite, le problème de la langue universelle perdait son caractère philosophique; il ne s'agissait plus de trouver l'expression adéquate de nos idées, mais simplement un instrument pratique de communication, analogue à nos langues, un simple truchement international.

L'idée de la langue universelle se rapprochait ainsi du type des langues naturelles, qui allait servir désormais de modèle aux *langues artificielles*. Toutefois, celles-ci ne s'en inspirèrent d'abord que de loin. L'esprit était encore imprégné des prétentions logico-mathématiques des langues philosophiques; on crut qu'il suffirait d'*imiter* les langues naturelles dans la forme, sans leur *emprunter* aucun élément matériel. On conçut la grammaire comme un système de flexions arbitraires, et le vocabulaire comme un ensemble de combinaisons phonétiques, sans se soucier de rappeler les éléments linguistiques des langues indo-européennes. Au contraire, par une recherche excessive de la neutralité, on défigurait sans scrupule les racines qu'on leur empruntait. On s'attachait surtout à une régularité quasi-géométrique, et l'on coulait de force les mots dans un moule uniforme. On croyait, comme au temps des langues philosophiques, que le choix des mots est absolument indifférent et qu'on peut, sans inconvénient pour la pratique, construire *a priori* les radicaux par un jeu de combinaisons. Ainsi naquirent ces systèmes hybrides dont le *Volapük* a été le modèle et dont il reste le type.

Mais on ne tarda pas à s'apercevoir de l'insuffisance de ces solutions bâtardes et hétéroclites, qui n'avaient ni le mérite de la logique, comme les langues purement *a priori*, ni les qualités pratiques qu'on exigeait de plus en plus. On parvint à cette conception, que la langue universelle n'a pas à être *inventée*,

qu'elle existe déjà en puissance dans les langues européennes, par le seul fait qu'elles ont une origine commune et qu'elles reflètent la même science et la même civilisation. Il suffit, pour la faire apparaître, de dégager les éléments grammaticaux et lexicologiques communs à ces langues, éléments dont le nombre et l'importance vont en augmentant sans cesse par suite du développement des relations internationales. Non seulement, en effet, nos vocabulaires nationaux tendent à s'uniformiser, par l'introduction perpétuelle des mots nouveaux (scientifiques et techniques) internationaux; mais nos grammaires elles-mêmes, si diverses entre elles, tendent à devenir, chacune pour soi, plus régulières et plus uniformes. Par exemple, tous les mots nouvellement formés sont conformes à un certain type, inconsciemment considéré comme normal : tous les verbes qu'on invente désormais en français sont des verbes réguliers de la 1^{re} conjugaison (en *-er*; de même, en allemand, en *-ieren*); tous les adverbes nouveaux sont en *-ment*. On peut dire que, sur nos quatre conjugaisons, une seule est encore *vivante*; dans toutes les langues, tous les verbes nouveaux sont réguliers, les verbes irréguliers sont des reliques du passé, des fossiles. On nous parle toujours de la « vie des langues », et l'on ne s'aperçoit pas que (comme les êtres vivants) elles portent en elles une masse d'éléments morts. On ne fait donc que suivre l'exemple de nos langues en ramenant la grammaire à des types uniformes et réguliers (par exemple, en réduisant la conjugaison à un seul paradigme); et peut-être sur certains points on ne fait que devancer les résultats de leur évolution naturelle (par exemple, en éliminant du verbe toutes les distinctions de personne et de nombre, héritage du latin, devenues inutiles par l'emploi des pronoms).

Telle est la tendance générale des projets les plus récents, et (on peut bien le dire) les plus parfaits et les plus pratiques en même temps. Sans doute, l'évolution a été moins régulière, moins linéaire que nous venons de la décrire : comme dans toute évolution, il y a des arrêts, des régressions ou des survivances : et c'est ainsi qu'on peut encore trouver de nos jours des représentants attardés du système du *Volapük* et même des langues philosophiques. Il n'en est pas moins vrai que la direction générale est bien celle que nous avons définie. On peut même affirmer que la troisième phase se fût développée plus tôt (après les projets de SCHIFFER, de RUDELLE et de PIRRO); si le *Volapük* ne fût

venu l'interrompre et la contrarier. Mais, malgré le succès passager du *Volapük*, et la floraison de projets analogues qu'il a provoquée, l'idée d'une langue internationale *a posteriori* a repris une nouvelle force, par réaction même, dans la *Pasilingua* et dans les projets suivants, au point que l'*Idiom neutral*, créé par des *Volapükistes* pour corriger ou remplacer le *Volapük*, appartient décidément au système *a posteriori*. C'est donc bien ce système qui paraît préférable et qui doit triompher définitivement.

Non seulement l'idée de la langue universelle a suivi une évolution à peu près régulière en allant des systèmes *a priori* aux systèmes *a posteriori*, mais encore, dans cette évolution, la concordance et la convergence des divers projets a été en croissant constamment. Entre les systèmes *a priori*, aucun accord n'existait et n'était possible : chacun d'eux reposait sur des principes tout subjectifs, sur une conception des sciences et sur une classification des idées essentiellement propres à son auteur : ils sont aussi individuels que le système de philosophie dont ils prétendent être l'expression. Dans les systèmes mixtes, une certaine analogie apparaît (même entre ceux qui ne sont pas de simples imitations du *Volapük*); mais elle est toute formelle, elle s'arrête au cadre grammatical, et n'atteint pas le contenu lexicologique. Et cela se comprend, puisque chaque auteur choisit arbitrairement les radicaux et les flexions, suivant certaines idées *a priori* qui sont évidemment individuelles. Une preuve curieuse et typique du caractère subjectif de ces systèmes est leur numération, qui diffère du tout au tout de l'un à l'autre. Le *Volapük* compte : *bal, tel, kil, fol, lul, mäl, vel, jöl, zül*; le *Spelin* : *ik, ek, ak, in, en, an, ip, ep, ap*; le *Balta* : *ba, be, bi, bo, bu, ja, je, ji, jo*; et ainsi de suite. C'est là l'image ou le symbole de l'arbitraire qui règne dans tous ces projets, à l'égard du choix des racines : on a pu voir que la même racine y prend les sens les plus différents et les plus fantaisistes, suivant le caprice de l'auteur; de sorte que personne ne pourrait reconstituer le vocabulaire d'une de ces langues, s'il était perdu ou oublié.

Au contraire, les systèmes *a posteriori* manifestent une conformité remarquable, et qui est d'autant plus grande que leurs auteurs se dégagent des idées dominantes dans les systèmes *a priori* et s'inspirent du *principe de l'internationalité*, seul fondement objectif d'un vocabulaire vraiment universel. Une comparaison même superficielle montre qu'il y a entre ces systèmes

une ressemblance beaucoup plus grande qu'entre les systèmes *a priori* ou entre les systèmes mixtes. Pour reprendre l'exemple très significatif de la numération, tous adoptent les noms de nombre latins plus ou moins modifiés et régularisés. Il en est de même pour tout le vocabulaire; les lexiques de ces diverses langues ont beaucoup de radicaux communs, et cela d'autant plus qu'ils sont plus conformes au principe de l'internationalité. Celui qui en connaît un se retrouve aisément dans les autres. De même, les grammaires de ces projets ont toutes un air de famille; cela tient à ce qu'elles sont toutes inspirées de nos grammaires européennes. Aussi un Européen quelconque n'y est-il nullement dépaysé; il y retrouve, simplifiées et régularisées, les formes grammaticales, et par suite les formes de pensée qui lui sont familières. Les plus parfaites de ces langues ont même une apparence séduisante de langues naturelles; on les prendrait pour des langues étrangères vivantes, sans l'absolue régularité qui les rend si faciles. Et l'on peut en conclure que l'évolution des langues artificielles touche à son terme et à son but, s'il est vrai que le triomphe de l'art soit d'imiter la nature.

Cette convergence si remarquable des projets les plus récents permet de déterminer quelle paraît devoir être la solution pratique et définitive, et d'en dégager les traits essentiels. Pour cela, nous ne voulons faire intervenir aucune préférence personnelle ou nationale, ni faire appel à aucune considération théorique, toujours plus ou moins contestable. Nous nous bornerons à noter, en témoins impartiaux, les traits communs à tous ces projets ou à la majorité d'entre eux; ce travail fera ressortir, d'une part, les ressemblances fondamentales de tous ces projets, et, d'autre part, l'idéal plus ou moins latent vers lequel ils tendent tous, et dont ils s'approchent plus ou moins. C'est là un procédé absolument objectif, analogue aux photographies composites par lesquelles on dégage le type commun des membres d'une même famille. Nous allons essayer, de même, de déterminer la langue universelle idéale par l'examen de ses réalisations plus ou moins parfaites, par le simple rapprochement de leurs caractères communs.

En premier lieu (pour suivre l'ordre adopté dans toutes nos analyses), l'alphabet aura pour base l'alphabet latin. Il ne devra comprendre que des sons bien distincts et faciles à prononcer pour tous les peuples européens. Chaque lettre aura toujours et

partout le même son; le même son sera toujours représenté par la même lettre, et un son simple sera représenté par une lettre simple. L'accentuation sera fixée par des règles aussi simples et aussi générales que possible. Vouloir la rendre toujours conforme à l'étymologie (par exemple à l'accent latin) est une prétention abusive de philologues, qui va à l'encontre du caractère pratique de la langue et de la commodité de l'immense majorité de ceux qui auront à s'en servir.

En général, les règles grammaticales auront une valeur universelle et absolue, et ne comporteront aucune exception, ni rien de facultatif. La grammaire sera analytique, pour se conformer à l'esprit des langues européennes modernes.

Il y aura un article défini, comme dans la plupart des projets et aussi des langues européennes; l'article indéfini et l'article partitif paraissent inutiles.

La distinction des genres sera *naturelle*, et ne sera marquée qu'en cas de nécessité.

Il y aura une marque unique du pluriel pour tous les mots qui prennent cette flexion. De même, la déclinaison (s'il y en a une) devra être la même pour tous les mots déclinables, et se réduire à deux cas (nominatif et accusatif), tous les autres étant remplacés par des prépositions.

Les adjectifs seront invariables en genre. Seront-ils variables en nombre? Notre méthode laisse la question en suspens. Elle devra être tranchée par des considérations théoriques. En tout cas, il est nécessaire de faire varier les adjectifs employés comme substantifs, et il paraît utile de faire varier ceux qui servent d'attribut.

Les degrés de signification devront être formés analytiquement (au moyen d'adverbes) et de la même manière pour tous les mots qui comportent cette variation.

Les noms de nombre simples seront empruntés au latin; les noms de nombre composés devront se former d'une manière *absolument* régulière, les dizaines précédant *toujours* les unités. Tous les mots de nombre devront dériver régulièrement des nombres cardinaux (voir la dérivation).

Les pronoms (possessifs, démonstratifs, relatifs, etc.) seront identiques aux adjectifs correspondants (possessifs, démonstratifs, relatifs, etc.). On ne distinguera pas, par exemple, *mon* et *le mien* (pas plus qu'en latin).

Les pronoms possessifs dériveront régulièrement des pronoms

personnels. Ceux-ci seront autant que possible imités des pronoms latins ¹.

Il y aura une corrélation de forme entre les adjectifs, pronoms et adverbes de sens correspondant.

La conjugaison sera absolument régulière et uniforme pour tous les verbes sans exception. Elle ne comportera aucune variation de nombre et de personne ².

L'on peut se demander si la conjugaison sera synthétique (au moyen de flexions) ou analytique (au moyen d'auxiliaires). La solution la plus probable est celle-ci : les trois temps principaux seront synthétiques, les temps secondaires seront analytiques ³. En tout cas, le passif se formera analytiquement au moyen de l'auxiliaire *être*.

Les adverbes dérivés se formeront régulièrement en partant des adjectifs; ils ne leur seront pas identiques.

Les particules (prépositions, conjonctions) seront invariables, et autant que possible simples.

Enfin, il y a une disposition très importante qui n'existe pas dans tous les projets, mais qui paraît très utile et très désirable : c'est la distinction formelle des parties du discours. Seulement elle ne doit dans aucun cas gêner la constitution du vocabulaire et empêcher l'adoption de mots internationaux. Elle doit donc s'effectuer par des désinences plutôt que par des règles de longueur et de structure.

En somme, il ne reste guère dans toute la grammaire que

1. Quelques auteurs ont proposé de restaurer le tutoiement latin, et cela nous paraît fort logique (on sait que le tutoiement était de règle pendant la Révolution française). Rien n'est plus absurde, quand on y réfléchit, que de parler à une seule personne au pluriel, comme si l'on s'adressait à plusieurs; et il y a bien d'autres moyens de marquer la politesse et la déférence (de même, c'est une habitude exclusivement française de dire *Monsieur* ou *Madame* à chaque instant, notamment après *oui* et *non* : les autres peuples ne sont pas moins polis que nous pour cela). En tout cas, il faudra *absolument* qu'on puisse distinguer si celui qui parle s'adresse à une personne ou à plusieurs, car le *vous* français prête à trop d'équivoques (comme le *you* E. et le *Sie* D., qui peut signifier : *vous, elle, ils, elles*). De même pour les pronoms possessifs correspondants.

2. C'est un des points sur lesquels presque toutes les langues artificielles s'accordent, malgré l'exemple contraire des langues naturelles.

3. A ceux qui proposent de former les temps principaux (ou au moins le futur et le conditionnel) au moyen d'auxiliaires, en invoquant l'exemple de l'anglais, on peut répondre que l'anglais fait véritablement abus des auxiliaires, puisqu'il en emploie même un (*to do*) pour l'interrogation, la négation et l'affirmation renforcée.

deux points discutables : c'est la déclinaison (réduite à l'accusatif) et l'accord de l'adjectif épithète avec son substantif.

La *syntaxe* dépend en grande partie de l'adoption ou du rejet de l'accusatif : dans le premier cas, elle sera relativement libre; dans le second, elle sera nécessairement rigide. En d'autres termes, il s'agit de savoir si le régime direct du verbe sera indiqué par sa forme ou par sa position. De cette question capitale dépendent toutes les règles de la syntaxe, et par suite le caractère et les qualités de la future langue internationale. La place de l'adjectif et celle de l'adverbe ne sont, en comparaison, que des détails secondaires. En tout cas, on aime généralement mieux indiquer l'interrogation par une particule spéciale que par l'inversion du sujet, ce qui semble témoigner en faveur de la première alternative (syntaxe libre).

L'emploi des temps et des modes sera dicté par le sens intrinsèque réel de la proposition, et non par la conjonction ou le verbe dont elle dépend. Il est douteux que l'on doive admettre un subjonctif : l'impératif et le conditionnel paraissent suffisants. En revanche, il semble désirable que tous les modes (sauf l'impératif) possèdent les trois temps principaux. Cela est particulièrement utile et commode dans les participes actifs et passifs.

Pour le vocabulaire, il devra être fondé sur le *principe de l'internationalité*. Mais il importe de préciser le sens et l'application de ce principe. Il ne peut raisonnablement viser que l'internationalité européenne¹. Or celle-ci doit, en toute rigueur et en toute équité, se mesurer par rapport à toutes les langues européennes, en proportion de leur importance. Cette « importance » de chaque langue est difficile à évaluer, car elle n'est pas proportionnelle au nombre des personnes dont elle est la langue maternelle², elle dépend aussi de sa plus ou moins grande diffu-

1. Rappelons qu'aux termes de la *Déclaration* la L. A. I. doit « être d'une acquisition aisée... spécialement pour les personnes de civilisation européenne ».

2. D'après diverses statistiques (dont nous ne garantissons pas l'exactitude),

l'anglais serait la langue maternelle de 125 millions d'hommes;				
le russe	—	—	95	—
l'allemand	—	—	70	—
le français	—	—	50	—
l'espagnol	—	—	40	—
l'italien	—	—	35	—
le portugais	—	—	20	—
le polonais	—	—	19	—

sion; et, d'autre part, elle n'est pas non plus proportionnelle au nombre total des personnes qui la connaissent, car un Français qui sait l'anglais ou l'allemand ne peut pas être compté comme un Anglais ou un Allemand. Nous n'avons pas qualité pour résoudre cette question délicate et complexe; nous constaterons simplement que, de l'avis de tout le monde, il y a six langues européennes principales (D., E., F., I., R., S.), et que, sur ces six langues, il y en a trois qui ont une importance prépondérante (D., E., F.).

Pour l'application du principe, il est naturel d'adopter, d'abord les mots communs à toutes les langues européennes, ensuite, et, progressivement, les mots communs au plus grand nombre d'entre elles. Mais ici, une question se pose. Doit-on adopter tous les mots totalement ou même partiellement internationaux, ou seulement des *radicaux* internationaux? La première solution sacrifie complètement la régularité de la formation des mots et pour ainsi dire l'*autonomie* de la L. I.; la seconde, au contraire, comporte un système de formation régulier et autonome, mais donne naissance, par là même, à des mots dérivés et composés tout différents de ceux des langues naturelles. Néanmoins, cette dernière nous semble préférable (à la condition que ce système de formation ne soit pas poussé trop loin), parce qu'elle rend le lexique bien plus facile à apprendre, et réduit au minimum le nombre des radicaux à retenir. En effet, c'est la facilité que l'on doit viser avant tout, et l'internationalité des éléments n'est qu'un des moyens de la réaliser. Or, une fois donnés des éléments internationaux (en nombre suffisant), la facilité de la langue ne dépend plus que de la régularité de la grammaire et de la dérivation. Il vaut bien mieux faire appel à la logique qu'à la mémoire, s'il est vrai, comme le dit DESCARTES, que « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ¹ ».

Reste à savoir quelle forme on donnera aux radicaux ainsi choisis. On peut hésiter, au premier abord, entre l'orthographe historique (étymologique) et l'orthographe phonétique. Mais on ne saurait, croyons-nous, hésiter bien longtemps. En effet, le

1. On peut ajouter que bien souvent une racine internationale donne lieu, en différentes langues, à des dérivés qui ne sont pas internationaux. Exemples : E. *coronation*, F. *couronnement*; I. *bellezza*, F. *beauté*. Dans ces cas la régularité s'impose, en l'absence de toute internationalité.

graphisme est beaucoup plus international que le phonétisme : en d'autres termes, les mots internationaux s'écrivent de même, mais ne se prononcent pas de même dans les différentes langues. Il est donc indiqué (en vertu du principe de l'internationalité) d'adopter l'orthographe historique et étymologique, qui est internationale (au moins dans les dérivés)¹, et d'y conformer la prononciation (au lieu de conformer l'orthographe à la prononciation, moins internationale). Cela n'empêchera pas de supprimer les lettres inutiles et de se rapprocher de l'orthographe phonétique de l'italien et de l'espagnol². Il sera toujours plus facile à un peuple de prononcer le mot tel qu'il est écrit que de le reconnaître sous une orthographe qui en défigurerait l'étymologie.

Bien entendu, les radicaux devront rester rigoureusement invariables dans toutes leurs flexions et dérivations. Les affixes de dérivation seront choisis autant que possible parmi les affixes des langues nationales, en vertu du principe de l'internationalité. Mais ils devront être régularisés tant pour la forme que pour le sens³; et peut-être vaudra-t-il mieux renoncer à certains affixes équivoques (comme *-tion*) et les remplacer par un ou plusieurs affixes moins internationaux, mais de sens plus précis.

Il y a d'ailleurs un intérêt pratique à ne pas calquer trop servilement les formes nationales, tant pour les affixes que pour les radicaux. En effet, le peuple auquel ces formes seraient empruntées aurait une tendance irrésistible à les prononcer à la manière nationale, qui serait en général contraire aux règles. Par exemple, les Français prononceraient beaucoup mieux *caval* ou *cabal* que *cheval* (avec *é*), qui leur paraîtrait baroque; et si l'on adoptait une telle forme, ils prononceraient tous *cheval* (avec l'*e* muet national). Ce que nous disons ici des Français vaut également pour les autres peuples. Il n'est pas mauvais que les adeptes soient *légèrement* dépaysés, et en quelque sorte avertis qu'ils ont affaire à une langue étrangère. Plutôt que d'adopter une forme trop nationale, il vaudra donc mieux adopter une

1. Exemple : le radical de *cheval* apparaît dans *cavalier*, *cavalerie*; le radical d'*œil* dans *oculaire*, *oculiste*, etc.

2. Par exemple, la forme normale du radical *théâtre* (D. *Theater*, E. *theatre*) sera **teatr**, comme en italien et en espagnol.

3. Exemple : le suffixe international (latin) *-abl*, *-ibl*, *-ib'*. On devra adopter une forme *unique*, et un sens unique : *qui peut être*; et par suite le rejeter des mots où il signifie : *qui doit être*.

forme neutre, et autant que possible étymologique (par exemple la forme latine dans les mots d'origine latine).

On en peut dire autant des flexions grammaticales. Non seulement il n'est pas nécessaire qu'elles soient empruntées à une langue naturelle, mais cela serait plutôt nuisible. Si, par exemple, on voulait (comme les rédacteurs du *Linguist*, épris de philologie romane) emprunter au latin le signe du pluriel (-i ou -s), on serait amené à former des pluriels comme *ovi*, *templi*, ou *ovos*, *templos*, qui choqueraient cruellement les latinistes. On voit par là l'avantage d'adopter *parfois* (nous ne disons pas régulièrement) des désinences arbitraires, et par là même esthétiquement indifférentes et linguistiquement neutres.

Enfin les *mots composés* devront se former régulièrement, de telle sorte qu'on puisse les fabriquer au besoin sans erreur possible. On adoptera la règle généralement observée en grec et en allemand, à savoir que le déterminant précède le déterminé. Mais on évitera de former des mots composés de plus de deux radicaux, et de les former sur le modèle des mots composés nationaux, qui sont souvent des idiotismes¹. Rien ne contribue autant à la richesse d'une langue que la faculté de former des mots dérivés ou composés, comme le prouve l'exemple du grec et de l'allemand : « Une langue est d'autant plus parfaite, qu'elle fournit plus de possibilités pour composer et dériver de ses radicaux des mots de telle signification qu'on veut, de telle sorte qu'on puisse comprendre la signification du nouveau mot d'après sa structure² ».

Pour que le principe de l'internationalité ait son maximum

1. Voir la critique du *Volapük*.

2. LAMBERT, *Neues Organon*, III, § 129 (Leipzig, Wendler, 1764). Ajoutons que ce n'est pas là seulement une condition de perfection théorique (logique), mais aussi une condition de facilité pratique. En effet, il n'y a personne qui connaisse tous les mots de sa langue maternelle, *a fortiori* d'une langue étrangère; on ne peut donc pas exiger de quelqu'un qu'il sache par cœur le vocabulaire de la L. I., ni qu'il ait toujours un dictionnaire sur lui pour correspondre ou converser. Il faut donc qu'on puisse, dans une certaine mesure, fabriquer au moyen des radicaux les plus usuels les mots dont on peut avoir besoin (c'est ce qu'il nous arrive souvent de faire dans nos langues nationales, soit par nécessité, soit par jeu. Exemple : le *jemenfichisme*). Or, pour que ces mots inventés soient sûrement compris, il faut qu'ils soient formés suivant des règles absolument générales et fixes, qui permettent de les interpréter aussi aisément qu'on les aura forgés (Voir ce que nous avons dit à propos des mots comme *papable*, *ministrable*, *cyclable*, dans la Critique de l'*Esperanto*, p. 351).

d'effet, la formation du vocabulaire doit dominer tout le reste, à savoir la grammaire et même l'alphabet. On se souvient que le caractère commun des systèmes *a priori* et des systèmes mixtes est de subordonner le vocabulaire à la grammaire, tandis que les systèmes *a posteriori* subordonnent la grammaire au vocabulaire. En effet, il faut que les règles grammaticales imposent le moins de restrictions possible à l'adoption des radicaux internationaux¹. De même, l'alphabet devra être déterminé de telle sorte qu'il permette d'adopter les radicaux internationaux en les déformant le moins possible, tant dans leur graphisme que dans leur phonétisme.

Le vocabulaire ne doit comprendre que les « grands mots », c'est-à-dire les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes dérivés. On doit faire rentrer dans la grammaire tous les mots dits grammaticaux, c'est-à-dire toutes les particules (pronoms, adverbes simples, prépositions, conjonctions), et les affixes de dérivation : car tous ces éléments forment un ensemble systématique et dépendent les uns des autres. Il est évident, par exemple, que les flexions grammaticales et les affixes de dérivation doivent être choisis de façon à ne pas se gêner ni se confondre. Ce sont les particules qui, selon l'expression de LEIBNIZ, constituent la *forme* du discours, tandis que les grands mots en constituent la *matière*. Aussi reviennent-elles sans cesse dans toutes les phrases, dont elles forment le cadre et la charpente. Dans le choix de ces particules, on pourra subordonner l'internationalité à la régularité; en effet, il est naturel et commode d'établir entre elles une corrélation logique, qui soulagera à la fois l'intelligence et la mémoire, et dont les langues naturelles offrent des modèles, ou tout au moins des ébauches². Peu importe en ce cas qu'on s'éloigne des formes nationales (qui souvent ne sont nullement internationales), puisqu'il s'agit d'un petit nombre de mots qui reviennent très souvent dans le discours, et que l'on apprendra très facilement en raison de leur corrélation de forme et de leur fréquence même.

1. La grammaire imposera toujours quelques restrictions au lexique, si, pour éviter les isoméries, on pose comme règle qu'un radical ne doit pas commencer comme un préfixe ni finir comme un suffixe.

2. Par exemple, en latin, à la question *quo* répond *eo*; à *qualis, talis*; à *quantus, tantus*; à *quot, tot*; à *quam, tam*, etc. Que l'on songe, d'autre part, aux séries de mots formées en ajoutant aux relatifs les suffixes *-que, -cunque, -vis, -libet, -nec*, etc.



Nous ne croyons pas pouvoir aller plus loin par la méthode objective et historique que nous avons suivie jusqu'ici. Pour préciser davantage, nous serions obligés de faire intervenir des considérations d'ordre théorique, toujours sujettes à discussion, et que nous n'avons pas qualité pour exposer. En tout cas, nous nous sommes efforcés, dans cette *Conclusion* comme dans le reste de l'ouvrage, de nous affranchir de toute préférence personnelle et même nationale, et de nous placer à un point de vue absolument impartial et neutre. Aussi, au lieu de terminer le portrait de la future L. I. et de tirer pour ainsi dire son horoscope, préférons-nous la défendre contre une ou deux objections d'ordre général qu'on lui oppose fréquemment.

La première de ces objections consiste à dire que jamais la langue internationale, quelle qu'elle soit, ne sera prononcée de même par tous les peuples, et que par suite elle ne pourra jamais servir aux communications orales.

A cela nous répondrons d'abord que l'objection, si elle était fondée, diminuerait assurément l'utilité de la L. I., mais ne la supprimerait pas. Il lui resterait toujours le domaine des communications écrites, qui est déjà immense, et bien suffisant à justifier l'adoption d'une langue auxiliaire unique.

Mais l'objection n'est pas fondée, et ceux qui la font prouvent simplement qu'ils sont mal informés. On pourrait les réfuter par des considérations théoriques; mais rien ne vaut l'argument brutal et irrésistible de l'expérience. Or c'est un *fait*, mille fois constaté, que les langues artificielles (les plus parfaites au moins) permettent à des personnes de langues maternelles différentes de s'entendre d'emblée. Le *Volapük* a servi aux discussions du Congrès international des Volapükistes en 1889, entre personnes qui n'avaient pas d'autre langue commune : on a prononcé des discours et des toasts en *Volapük*, et la diversité de prononciation a été assez faible pour ne faire aucun obstacle à la compréhension mutuelle. Depuis lors, l'*Esperanto* a donné lieu à d'innombrables expériences du même genre, toutes aussi concluantes, et aussi stupéfiantes pour ceux qui en ont été témoins (comme nous-mêmes)¹. Encore une fois, le fait, si

1. Voir la brochure de M. DE BEAUFONT, *L'Esperanto seule vraie solution*

invraisemblable ou incroyable qu'il puisse paraître, est que des personnes de nations très diverses, qui n'avaient appris l'*Esperanto* et sa prononciation que dans leurs manuels nationaux, et ne l'avaient parlé qu'avec leurs compatriotes (ou même pas du tout), ont pu engager immédiatement la conversation en *Esperanto*, dès leur première rencontre, à l'improviste, sans aucune entente préalable et sans préparation, et continuer sur-le-champ à causer pendant des heures sur les sujets les plus variés; et elles ont constaté, à leur grande surprise, que leur prononciation n'offrait que des différences insignifiantes, qui ne les empêchaient nullement de se comprendre l'une l'autre, sans excepter un seul mot. De quelle langue vivante pourrait-on en dire autant?

Voilà le fait, il est incontestable; il ne reste qu'à l'expliquer. L'objection à laquelle nous répondons invoque presque toujours, précisément, l'exemple des langues naturelles : or cette analogie se trouve en défaut, surtout quand il s'agit de la prononciation. Tantôt on cite l'exemple du latin, que tous les peuples prononcent différemment; ce n'est pas étonnant, puisque chacun lui applique sa prononciation nationale : *Cicero* se prononce « en français » *Sisero*, « en allemand » *Tsitsero*, « en italien » *Tchitchero*, alors qu'il se prononçait en latin *Kikero*. Si tous les peuples convenaient d'adopter une prononciation uniforme du latin, ils le prononceraient de même. Tantôt on allègue les difficultés, les bizarreries de la prononciation d'une langue vivante, de l'anglais notamment; on constate que les Anglais prononcent mal les langues étrangères, que les étrangers prononcent encore plus mal l'anglais, que les uns et les autres ont beaucoup de peine à se comprendre mutuellement, et l'on en conclut qu'il en serait de même dans une L. I. quelconque. Conclusion fautive, et qui se retourne contre les adversaires de la L. I. Pourquoi, en effet, est-il si difficile de prononcer correctement une langue étrangère? Pour deux raisons : la première est que la langue contient des sons spéciaux, inconnus aux autres peuples et difficiles à prononcer pour

de la langue internationale auxiliaire (p. 23-28), et l'*Européen*, 29 mars 1902, où M. Paul FRUICIER déclare qu'il a pu, « six semaines après avoir commencé seul l'étude de la langue dans un petit manuel de poche, causer couramment trois jours de suite rien qu'en *Esperanto* avec un Suédois complètement ignorant du français ».

eux¹; la seconde, de beaucoup la plus importante, est que la correspondance des sons aux lettres n'est pas constante et uniforme². Nous n'avons pas à faire ici le procès des langues vivantes; il suffit de rappeler qu'aucune d'elles n'a une orthographe rigoureusement phonétique, c'est-à-dire une prononciation conforme à l'écriture, et que, dans beaucoup d'entre elles, certaines lettres ont une dizaine de sons différents. Eh bien! ces deux causes perpétuelles d'erreur sont évitées dans les meilleures langues artificielles; quoi d'étonnant, dès lors, à ce qu'on les prononce plus facilement et surtout plus correctement qu'aucune langue vivante? Il ne faut qu'un peu d'attention et d'habitude pour retenir le son de 25 à 30 lettres (dont la plupart sont déjà familières), et leur donner *toujours et partout* ce même son. Il en est de même pour l'accent, surtout s'il tombe toujours sur la même syllabe du mot (comme en *Volapük*, sur la dernière, et en *Esperanto*, sur l'avant-dernière). On comprend que des préceptes aussi simples et aussi réguliers réussissent à imposer une prononciation uniforme à tous les adeptes.

A ces raisons d'ordre philologique on peut en joindre une d'ordre psychologique. On sait qu'il est beaucoup plus difficile de comprendre (oralement) une langue étrangère que de s'y faire comprendre, et cela est d'autant plus surprenant, qu'il est au contraire beaucoup plus facile de lire une langue étrangère que de l'écrire. A quoi cela tient-il? Cela vient surtout de ce que la plupart des hommes prononcent *très mal* leur langue maternelle³. D'abord, ils la parlent toujours trop vite, et cela suffit pour dérouter l'étranger peu familier avec la langue. De plus, et par suite de cette précipitation, ils « avalent » la moitié ou les trois quarts des syllabes. Ce défaut se remarque, non seulement chez les Anglais, où il est légendaire, mais aussi chez les Allemands et même chez les Français, qui pourtant escamotent moins de syllabes, à cause de la faiblesse de l'accent

1. Tels sont, notamment, les deux *th* anglais et le *ch* allemand dur.

2. Un proverbe allemand dit : « L'Anglais écrit *saucisse* et lit *fromage* ». *Vollständiger wissenschaftlicher Vortrag über Weltsprache, ... von J. HUMMLER*, profesan volapüka, p. 23 (Saulgau, 1892). C'est là une exagération plaisante; mais ce que nous pouvons affirmer, par expérience personnelle, c'est que lorsqu'un Anglais prononce *bicycle*, on entend *bachkol*.

3. La preuve que c'est bien la principale cause, c'est que la même personne, dans le même pays étranger, comprendra parfaitement certaines personnes (celles qui prononcent bien) et ne comprendra pas du tout les autres.

tonique. Croit-on qu'un étranger puisse nous comprendre lorsque nous disons *p't-êt'* au lieu de *peut-être*, *puisque j' le l' dis*, et ainsi de suite? En outre, la prononciation d'une même langue varie beaucoup d'une province à l'autre : un Marseillais ne parle pas comme un Parisien, et l'allemand ne se prononce pas de même à Munich, à Leipzig et à Hambourg. La prononciation diffère même d'une classe sociale à l'autre : on reconnaît un Anglais bien élevé à la manière dont il prononce les *h*¹.

Mais il y a un autre obstacle que la diversité de prononciation : il y a la diversité des dialectes provinciaux, qui se traduit, même dans le langage des gens instruits, par des mots ou des locutions « de terroir ». Tel ustensile porte des noms différents suivant les provinces. Aux patois locaux il faut ajouter le jargon du monde, les argots du boulevardier, du sportsman, de l'étudiant, qui tous déteignent sur la langue de la conversation, sans même que nous nous en doutions. Nous employons sans cesse en causant une foule de mots étrangers à la langue écrite et au dictionnaire de l'Académie (ex. *blague*), ou détournés de leur sens propre (ex. *fumiste*); tous ces mots sont évidemment inintelligibles pour un étranger, et, remarquons-le, un seul suffit à rendre inintelligible toute une phrase. Au lieu de ces diversités infinies, l'étranger ne connaît qu'une langue, la langue écrite, la langue des auteurs classiques; et il la prononce, sans doute avec un accent plus ou moins marqué suivant sa nationalité, mais avec soin et avec une certaine lenteur. Quoi d'étonnant, dès lors, que nous le comprenions, et qu'il ne nous comprenne pas? C'est nous qui avons tort²!

Comparons maintenant une langue artificielle (bien faite) aux langues vivantes : nous allons voir qu'elle est exempte de toutes ces causes de mésintelligences et de difficultés. Et d'abord,

1. La prononciation populaire est, dans chaque pays, la source d'innombrables plaisanteries qui remplissent les journaux amusants, et qui sont inintelligibles pour l'étranger.

2. Les philologues nous apprennent que le haut allemand moderne est exclusivement une langue écrite, forgée par les auteurs classiques, et qu'ils n'ont jamais parlée. On comprend alors que l'étranger qui a appris l'allemand dans Goethe et Schiller soit quelque peu dépaysé en causant avec des Allemands. Nous tenons à signaler ce fait à ceux qui n'ont que mépris et aversion pour les langues artificielles : l'allemand classique est une langue artificielle. Il est vrai qu'à ce compte-là, toutes les langues civilisées et littéraires sont factices; le français n'a-t-il pas été complètement réformé par les précieuses et les grammairiens du xvii^e siècle?

une telle langue sera *unique*, elle sera la même sur le papier qu'à la bouche, et elle n'admettra ni dialectes provinciaux, ni locutions familières, ni expressions d'argot. Ensuite, sa prononciation sera fixée par des règles simples et uniformes : l'orthographe rigoureusement phonétique ne permettra aucune hésitation, aucune diversité essentielle dans l'élocution. Enfin, et c'est la raison la plus importante, chacun la parlera comme une langue étrangère, c'est-à-dire avec soin, on pourrait dire : avec respect. Elle ne deviendra jamais assez familière pour qu'on la « massacre ». Elle sera vraiment un terrain *intermédiaire et neutre* où les interlocuteurs se rencontreront sur un pied d'égalité.

La seconde objection se rattache à la précédente, mais elle en est néanmoins distincte. Elle consiste à dire que, lors même que l'unité de la L. I. serait assurée à l'origine, elle ne pourrait pas subsister. Chaque peuple l'altérera suivant ses habitudes de langage et d'esprit, et y introduira, non seulement ses mots nationaux, mais ses dérivations propres, ses idiotismes de grammaire et de syntaxe. Le vocabulaire se décomposera ainsi finalement en autant de vocabulaires qu'il y a de langues ou de familles de langues, et il y aura autant de styles et de prononciations que de nations.

Ces pronostics pessimistes viennent de ce qu'on exagère la diversité de nos langues¹, et surtout de ce qu'on invoque les lois de l'évolution des langues vivantes, ce qui est une induction fautive, et en tout cas illégitime; car la L. I. ne sera pas une langue vivante², et par suite ne sera pas soumise aux mêmes agents de déformation ou de transformation. En effet, ce qui déforme une langue, c'est l'usage *oral, quotidien et populaire*. Or, quelle que puisse être sa diffusion, la L. I. ne deviendra jamais *populaire*; on ne s'en servira pas couramment, entre compatriotes, pour la conversation familière (si ce n'est par jeu, et seulement quand on la saura bien); enfin elle sera toujours, par sa destination, beaucoup plus employée pour écrire que pour parler : or on sait que l'usage écrit tend à conserver et à fixer une langue. D'ailleurs, ce qui évolue, c'est surtout la langue

1. L'auteur de ces objections avoue qu'« une partie notable de la phraséologie moderne est déjà internationale ».

2. Nous ne voulons pas dire par là qu'elle ne sera pas susceptible d'évoluer (voir p. 567), mais qu'elle sera pratiquée dans des conditions tout autres que les langues vivantes, c'est-à-dire *nationales et maternelles*.

usuelle, et non pas la langue scientifique et commerciale; ou, si celle-ci évolue, c'est, et ce sera de plus en plus, d'une manière concordante dans tous les pays, en vertu de leur solidarité croissante dans le progrès.

En outre, on apprendra la L. I. comme une langue étrangère et toute faite ¹. Or, comme nous l'avons dit, on pratique une langue étrangère plus purement et plus correctement que la plupart de ceux dont elle est la langue maternelle. On ne songe pas à la réformer ou à innover en quoi que ce soit : on l'accepte docilement avec toutes ses anomalies et ses bizarreries, « parce que c'est comme ça », et qu'autrement on ne serait pas compris. Il en sera de même pour la L. I. Dira-t-on qu'on fait sans le vouloir ni le savoir des « innovations » dans une langue étrangère, par cela seul qu'on la sait mal? Mais ces innovations n'ont alors rien de systématique, et par suite ne peuvent engendrer une déformation durable. Et puis, pourquoi commet-on des fautes dans les langues vivantes? Parce qu'elles ne sont pas régulières, et qu'elles offrent des complications arbitraires, comme le genre des substantifs. On a remarqué que la plupart des fautes commises dans une langue par les étrangers ou par les enfants tendent à la rendre plus régulière et plus logique ². Dès lors, la L. I., qui par hypothèse sera absolument logique et régulière, et dépouillée de toute complication inutile, prêterait bien moins qu'aucune langue vivante à ces « incorrections », qui sont souvent de véritables « corrections » ou simplifications. Dira-t-on enfin que chaque peuple y introduira irrésistiblement ses idiotismes? Pas plus qu'on ne transporte les idiotismes de sa langue maternelle dans une langue étrangère. On objecte que nous n'avons pas conscience de nos idiotismes, et que l'étude des langues mortes ou vivantes est le meilleur moyen, sinon le seul, que nous ayons de les découvrir et de nous en affranchir. Mais l'étude de la L. I. rendra, *mutatis mutandis*, exactement le même service que celle du grec ou du latin; et elle le rendra à beaucoup plus de personnes, car elle pourra s'introduire jusque

1. « J'apprends le *Volapük* comme j'apprends le français ou l'anglais, sans me soucier en aucune façon de l'histoire antérieure des langues. » H. SCHUCHARDT, *Weltsprache und Weltsprachen*, p. 13 (1894).

2. De telles fautes se trouvent, par inadvertance, même chez de grands écrivains : LAMARTINE a écrit plusieurs fois « vêtissait » (imparfait du verbe *vêtir*), évidemment, par analogie avec *finir*.

dans l'enseignement primaire (supérieur, au moins). Toute la différence est que nous sommes obligés, en général, de traduire dans une langue naturelle nos idiotismes par d'autres idiotismes, tandis que dans la L. I. on devra les remplacer par l'expression la plus logique et la plus directe, qui n'en sera que plus facile à retenir. Par exemple, si l'on apprend à traduire l'idiotisme français : « Comment vous portez-vous ? » par la locution anglaise inintelligible : « *How do you do?* », on apprendra beaucoup plus aisément à la traduire par une locution qui signifiera simplement : « Quel est votre état de santé ? » Lors même qu'on ne pourrait absolument pas éviter les idiotismes, comme ce paraît être le cas pour : « Quel âge avez-vous ? » (l'allemand dit : « Combien êtes-vous vieux ? »), on sera obligé, au pis-aller, d'adopter un des idiotismes nationaux; on aura toujours cet avantage, de n'en avoir qu'un à apprendre ¹. Enfin, toute innovation, même involontaire, toute introduction d'idiotismes ou de néologismes sera immédiatement réprimée par la sanction naturelle, qui consiste à n'être pas compris. Les tendances divergentes de chaque peuple seront constamment réfrénées et neutralisées par celles des autres, et ne pourront jamais donner naissance à des déformations *nationales* permanentes, puisque, encore une fois, on n'emploiera guère la L. I. entre compatriotes.

On objecte encore qu'« à une langue vivante il faut une règle vivante », et l'on demande « quelle sera la nation dont l'usage fera loi ». Nous répondons simplement : Où était la règle vivante pour le latin du moyen âge et de la Renaissance? Quelle était la nation dont l'usage faisait loi? Aucune, mais l'ensemble des savants qui pratiquaient le latin dans tous les pays civilisés, et qui formaient entre eux « la République des lettres ». Dira-t-on qu'on avait une norme et des modèles dans les auteurs classiques? Mais, d'abord, le latin du moyen âge n'était pas le latin classique : c'était une langue autonome et absolument artificielle. Ce n'est vrai que pour le latin classique employé depuis

1. C'est une chose étrange que le préjugé et le parti pris : on objecte à la L. I. une foule de difficultés que les langues vivantes présentent à un degré supérieur, et que l'on surmonte néanmoins dans la pratique. Il semble que les adversaires de la L. I. fassent en sens inverse ce qu'on a reproché à ses partisans : ils regardent les difficultés par le petit bout de la jumelle, quand il s'agit de la L. I., et par le gros bout, quand il s'agit des langues naturelles.

la Renaissance jusqu'au XIX^e siècle, qu'on apprenait uniquement dans les livres et dans les grammaires; or on ne voit pas que dans ce laps de temps il ait subi la moindre déformation nationale. Alléguera-t-on enfin que le latin offre du moins, comme les langues vivantes, une tradition et une littérature qui en fixent l'usage et le style? Mais la L. I. possédera bientôt, elle aussi, une tradition et une littérature où l'on pourra trouver des modèles de style. Eh quoi! dira-t-on, du style dans une langue artificielle? Pourquoi pas, s'il est vrai que toute langue littéraire est plus ou moins artificielle¹? Qu'y a-t-il de plus artificiel, en tout cas, que la poésie dans n'importe quelle langue? Et dans quel pays est-il « naturel » de parler en vers²?

Ce que nous venons de dire de la norme du style, on pourrait le répéter de la norme de la prononciation. Et d'abord, puisque l'expérience a prouvé qu'une langue artificielle à orthographe phonétique et à prononciation uniforme est prononcée sensiblement de la même manière par des personnes de divers pays qui l'ont apprise dans leurs manuels respectifs, les mêmes causes qui établissent d'emblée cette conformité contribueront naturellement à la maintenir. Mais on insiste, et, toujours en vertu de la prétendue nécessité d'une règle vivante, on demande : « Comme pour le mètre international, gardera-t-on en quelque endroit, comme en un inviolable asile, les témoins de la prononciation primitive³? » Qu'on se rassure : ce moyen chimérique est absolument inutile, surtout depuis l'invention du *phonographe*. On sait (et les philologues devraient être les derniers à l'oublier, ou les premiers à le rappeler) que le phonographe est devenu l'instrument indispensable des études de phonétique comparée; qu'il sert à noter avec exactitude la prononciation des patois provinciaux ou des dialectes exotiques et sauvages, à recueillir des contes et des chants

1. « Toute langue écrite est artificielle. » Richard MEYER, *Künstliche Sprachen*, dans la revue *Indogermanische Forschungen*, t. XII, fasc. 1-4 (Strasbourg, Trübner, 1901). Cet aveu est d'autant plus précieux, de la part de ce philologue, qu'il n'est pas partisan des L. I. artificielles.

2. La langue poétique a toujours été une langue artificielle, et cela dès l'origine de la poésie : « La langue dont se servaient les aèdes n'était pas celle qu'on parlait autour d'eux : c'était une langue conventionnelle ». A. et M. CROISSET, *Manuel d'histoire de la littérature grecque*, p. 23.

3. M. BRÉAL, *Le choix d'une langue internationale*, ap. *Revue de Paris*, 15 juil. 1901, p. 245. — C'est, semble-t-il, la même idée qui a suggéré à M. Fred ISLY son projet fantaisiste d'une *colonie internationale* qui serait le conservatoire de la L. I.

avec leur accent original et à conserver à la postérité des monuments authentiques de certaines langues près de disparaître. On emploie le phonographe pour enseigner la prononciation correcte de telle ou telle langue vivante ; pourquoi ne l'emploierait-on pas, au besoin, pour enseigner la prononciation de la L. I., qui sera incomparablement plus simple et plus facile, et pour lui conserver son uniformité à travers le temps comme à travers l'espace¹ ?

Il n'y a qu'un point sur lequel les innovations soient inévitables : c'est le vocabulaire. Il est naturel et nécessaire qu'avec le progrès des sciences et de la civilisation apparaissent des idées nouvelles et des instruments nouveaux, qui exigent la création de mots nouveaux. Sans doute, le plus souvent, l'inventeur de l'instrument ou de l'idée lui assigne dans sa langue un nom plus ou moins heureusement choisi, et quelquefois barbare, qui se transmet sans modification essentielle dans toutes les autres langues. Il est certain que les termes techniques qui auront ainsi conquis l'internationalité devront être adoptés par la L. I. Mais, d'une part, ce n'est pas toujours le cas² ; et, d'autre part, les expressions ainsi fabriquées et mises en circulation par des personnes peu versées dans la philologie sont souvent défectueuses, équivoques, illogiques ou contraires à l'analogie. Il convient donc qu'il y ait une autorité internationale compétente qui décide de l'adoption des mots nouveaux en L. I. Mais cette autorité ne peut évidemment pas être autre que celle qui aura choisi la L. I. et constitué son vocabulaire à l'origine. D'une manière plus générale, il est tout indiqué que le *Comité* qui aura institué la L. I. veille à sa conservation et à son développement régulier suivant les principes mêmes qui auront présidé à sa création, notamment en approuvant et sanctionnant tous les livres destinés à l'enseignement de la L. I. (grammaires, diction-

1. L'expérience a été faite récemment par le groupe espérantiste de Montréal (Canada). Ses membres envoyèrent au D^r ZAMENHOF un phonogramme en *Esperanto*, pour lui donner un spécimen de leur prononciation, et le prier de la rectifier. Le D^r ZAMENHOF leur répondit par un autre phonogramme d'approbation et de félicitation ; ils purent ainsi entendre la voix du maître, et constater que leur prononciation ne différait pas de la sienne.

2. Pour prendre un exemple parmi les inventions récentes, la *machine à écrire* s'appelle en E. *typeuriter* et en D. *Typograph* ; et les mots dérivés, en F., se forment avec le radical *dactylographe*. A notre avis, les expressions françaises sont mauvaises, et c'est le radical allemand qui devrait être internationalement adopté.

naires, chrestomathies, traductions *normales*, etc.). Il ne fera ainsi que continuer son œuvre, la compléter et la perfectionner sans cesse, puisque aussi bien, par la nature des choses, elle sera susceptible et elle aura besoin d'un perfectionnement indéfini.

Bien entendu, c'est surtout et presque exclusivement sur le vocabulaire que devra porter ce perfectionnement, car la grammaire, la syntaxe et le système de formation des mots devront rester immuables dans leurs traits essentiels. Or l'élaboration du vocabulaire international, dans sa partie scientifique et technique (qui est la plus considérable et la plus importante), exigera le concours de savants spéciaux des diverses nations civilisées; et c'est surtout pour cette tâche que le haut patronage des Académies est indispensable à la L. I. Non seulement, en effet, aucun auteur de L. I. n'a la compétence universelle indispensable pour constituer ce vocabulaire, mais aucune association de savants compétents n'aurait l'autorité nécessaire pour le faire accepter dans tous les pays. Lors même que ce travail gigantesque aurait pu être exécuté de la manière la plus satisfaisante et la plus impartiale par l'initiative privée, il faudrait encore la sanction des Académies associées pour lui donner force de loi. Il vaut donc mieux que ce travail soit entrepris par les Académies elles-mêmes, ou du moins sous leur direction et leur contrôle. Et l'*Association internationale des Académies* est toute désignée pour assumer cette tâche, non seulement parce qu'elle possède éminemment la compétence et l'autorité requises, mais encore parce qu'elle a été expressément instituée pour « préparer ou promouvoir des travaux scientifiques d'intérêt général » et pour « faciliter les rapports scientifiques entre les différents pays ». Or la première condition du progrès scientifique est l'uniformité du vocabulaire¹, et l'*Association internationale des Académies* ne peut, sans manquer à sa mission essentielle, refuser de la réaliser.

De toute façon, non seulement l'idée de la Langue internationale ne saurait périr, mais, à en juger par les progrès de plus en plus accélérés qu'elle fait depuis vingt ans, elle touche à sa réalisation définitive. Ce qui ne fut d'abord que le rêve de quelques-uns de ces grands penseurs dont la mission semble être de prévoir et d'anticiper de plusieurs siècles les progrès de l'humanité, est devenu de nos jours une œuvre de science et d'art, à la

1. De l'aveu de M. DARBOUX, cité dans la *Préface*, p. IX.

fois bien plus simple et bien plus riche que les essais informes des précurseurs. L'adoption définitive et prochaine d'une Langue internationale sera le triomphe et la consécration de tant de tentatives, restées en apparence infructueuses. Quelle que soit la valeur des divers projets de langue universelle, tous leurs auteurs ont droit à la reconnaissance de la postérité : glorieux ou obscurs, ils ont tous contribué au succès de la grande idée dont ils étaient épris et possédés ; beaucoup ont passé leur vie en de longs et minutieux travaux, ils ont usé leurs forces, dépensé leurs ressources, compromis ou sacrifié leur avenir pour ce qu'ils considéraient comme un devoir sacré, et ils n'en ont été trop souvent récompensés que par le dédain et la moquerie, ou, qui pis est, par l'indifférence et le silence. A tous, morts ou vivants, nous tenons à rendre hommage à la fin de cette *Histoire* ; qu'elle soit pour eux le commencement de la réparation, en attendant le jour où le monde civilisé, couronnant leurs efforts, proclamera qu'ils ont bien mérité de l'humanité.

P. S. — Depuis l'impression de cet ouvrage, nous avons eu connaissance des projets suivants, anciens ou nouveaux :

CARPOPHOROPHILI *Novum inveniendæ scripturæ œcumenicæ consilium*, ap. *Acta Eruditorum*, t. X (1734). C'est une langue à posteriori, à base de latin.

P. FRANCESCO SOAVE : *Riflessioni intorno all' istituzione d'una lingua universale* (Roma, 1774).

G. BELLAVITIS (l'illustre mathématicien italien) : *Pensieri sopra una lingua universale e su alcuni argomenti analoghi*, ap. *Memorie del Istituto Veneto*, 1862.

Gaetano FERRARI : *Monoglottica* (Modena, 1877).

Cesare MERIGGI, professeur à l'Istituto tecnico de Como : *Blaia Zimondal* (Pavia, 1884). Langue à priori.

L. SELBOR : *Estudio filologico sobre Lengua universal* (Madrid, 1888). Projet à priori.

H. MARINI : *Méthode rapide, facile et certaine pour construire un idiome universel* (Paris, 1891). Langue à priori fondée sur la combinatoire.

J. BRAAKMAN : *Der wereldtaal « El Mundolinco » ; Gramatico del Mundolinco pro li de Hollando factore*. Dusime edisio (Noordwijk, J.-C. van Dillen, 1894).

L. ZAMENHOF : Projet d'Esperanto réformé, publié dans une série d'articles *Pri reformoj en Esperanto* dans le journal *Esperantisto* (Nürnberg, 1894). C'est un Esperanto sans lettres accentuées, sans accusatif, avec adjectif invariable non distinct de l'adverbe, et avec des racines exclusivement romanes.

Aug. NILSON, ingénieur, à Gefle (Suède) : *La vest-europish central-dialekt*, prospectus (1890); — *Lasonebr*, un transitional lingvo, prospectus (1897); — *Il dialect Centralia*, un compromiss entr il « Lingu universal de Akademi international » e « La vest-europish central dialect », prospectus (1899).

Elias MOLEE : *Tutonish or Anglo-German Union Tongue* (Chicago, 1902); — *Tutonish, A teutonic international language* (1904).

Albert HOESSRICH : *Talnovos*, *Monatsschrift für die Einführung und Verbreitung der allgemeinen Verkehrssprache « Tal »*, 5 numéros, d'avril 1903 à mars 1904 (Sonneberg, Thuringe). Langue mixte.

H. MOLENAAR : *Panroman, skiz de un ling internazional*, dans la revue *Die Religion der Menschheit* (München, mars 1903); — *Esperanto oder Panroman? Das Weltspracheproblem und seine einfachste Lösung* (1906); — *Universal-ling (Panroman)*, dans la revue *Menschheitsziele* (München, 1906); — *Gramatik de Universal pro Italiani, Spanioli, Franzesi, Anglesi, Germani* (Leipzig, Püttmann, 1906).

G. PEANO, professeur de mathématiques à l'Université de Turin et membre de l'Académie des sciences de Turin : *De Latino sine flexione*, ap. *Revue de Mathématiques*, t. VIII (Torino, Bocca, 1903); — *Il Latino quale Lingua ausiliare internazionale*, ap. *Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino*, 1904; — *Vocabulario de latino internazionale comparato cum Anglo, Franco, Germano, Hispano, Italo, Russo, Græco et Sanscrito* (Torino, 1904); — *Formulario Mathematico*, t. V (3^e édition), en *Latino sine flexione*, contenant le *Vocabulario* (Torino, Bocca, 1906).

[N. B. : Depuis 1904, la *Revue de Mathématiques* est rédigée en Latino sine flexione sous le titre : *Revista de Mathematica*].

John HUMMLER : *Mundelingua* (Saulgau, 1904).

Mannus TALUNDBERG : *Perio, eine auf Logik und Gedächtniskunst aufgebaute Weltsprache*. I. Die Stellung des Perio zu den andern (lebenden und künstlichen) Weltsprachen. — II. Lehrbuch, enthaltend ausführliche Grammatik, Wort- und Satzlehre, u. s. w. (Elberfeld, Wasserloos, 1904). Langue à priori.

Victor HÉLY : *Esquisse d'une grammaire de la langue internationale conforme aux idées de Leibniz et aux meilleurs des plus récents programmes*, 1^{re} partie : *Les mots et la syntaxe* (Langres, Martin-Berret, 1903).

Max WALD : *Weltsprache Pankel, die leichteste und kürzeste Sprache für den internationalen Verkehr. Grammatik und Wörterbuch mit Angabe der Wortquelle* (Gross-Beeren, l'auteur, 1906). Langue mixte.

FR. GREENWOOD : *Ekselsioro, the new universal language for all nations* : a simplified, improved Esperanto, without accents, difficult combinations of consonants and unnecessary inflections (London, Miller and Gill, 1906); — *Ulla, t ulo lingua ā otrs* (The Ulla Society, Bridlington; London, Miller and Gill, 1906). Langue mixte.

INDEX DES NOMS PROPRES

- AAEN : 160.
*Académie internationale de langue universelle (Akademi internasio-
 nal de lingu universal)* : 147-151,
 155, 449, 475, 484-506.
Adjuvanto (v. BEAUFONT) : 328, 329,
 474.
Alaudæ : 517.
American Philosophical Society :
 327, 364-371, 394, 398, 470, 508, 511.
 AMPÈRE : 72.
 ANGELINI : 522.
Anglo-Franca (v. HENDERSON) : 389,
 393-400, 513, 517.
Anti-Volapük (v. MILL) : 443-448.
 ARISTOTE : 115, 353.
 ARNIM (Wilhelm von) : 198-205.
 ARTIOLI : 521.
*Association internationale des Acadé-
 mies* : VIII, IX, XVI, XIX, XXII, 568.
- BACCELLI : 529.
 BACHMAIER : 9, 10, 40.
 BACON : 73.
 BAKER : 468.
Balla (v. DORMOY) : 38, 86, 188-193,
 550.
 BARANOVSKI (Et. de) : 9.
 BAUER (Georg) : 157, 161, 170-180,
 229, 449.
 BEAUFONT (Louis de) : XXX, 304,
 316-319, 321, 325, 328, 329, 334,
 341, 344, 352, 358, 474, 559.
 BEERMANN : 198, 457-467, 469-475,
 517, 518.
Benguela : 236.
 BERNHARD (Serafin) : 343, 372.
 BERTHELOT : 304, 362.
 BOEKL : 469-475.
 BOIRAC : 362.
Bolak (v. BOLLACK) : 42, 210-233, 355.
- BOLLACK (Léon) : XXX, 26, 81, 166,
 210-233, 245, 333.
 BOLTZ (Aug.) : 515.
 BONTO VAN BYLEVELT : 485.
Bopal (v. MAX) : 166-167.
 BOROVKO : 327.
 BOURGOINT-LAGRANGE : 86.
 BOURLET : XXX.
 BRÉAL (Michel) : XXX, 508, 539, 566.
 BRINTON (Daniel) : 364, 369.
 BURNOUF : 72.
- CART (Th.) : 304, 314, 362.
Chabé-aban (v. MALDANT) : 80, 82-86,
 115.
 CHANCEREL : 86.
 CHASSELOUP-LAUBAT : 3.
Chinook : 236, 280.
 CHOUIPPE : 73.
Civis Romanus : 522.
 COLLIGNON (A.) : 517. *Commission by the 1902*
Communia (v. STEMPFL) : 408-414.
Communications-Sprache (v. SCHIP-
 FER) : 241-246.
 CONDILLAC : 73.
 CONDORCET : 73.
 COURT DE GÉBELIN : 73.
 COURTONNE : 272-279.
 COUTURAT : 15, 19, 23, 72.
 CROISSET (ALFRED et MAURICE) : 566.
- DALGARNO : 2, 15-18, 19, 22-24, 54, 66,
 73.
 DAMM : 9.
 DARBOUX : VIII, IX, 568.
 DE BROSSES : 73.
 DELACOUR : 538.
*Délégation pour l'adoption d'une
 langue auxiliaire internationale* :
 V, XVI, XXI-XXVI, 29, 400, 455,
 497, 554.

- DELORMEL : 8, 29-32, 40, 55, 73.
 DEMOLINS : XVII.
 DESCARTES : III, 10-14, 73, 555.
 DESTUTT DE TRACY : 73.
 DEVIATNINE : 327.
 DEWEY (Melvil) : 6.
 DIELS (Hermann) : XXX, 512, 523-526, 536.
 DIETRICH (Carl) : 106-112.
Dil (v. FIEWEGER) : 181-187.
Dilpok (v. MARCHAND) : 206-209.
 DORMOY : 38, 86, 142, 160, 188-193.
 DURAND (de Gros) : 115.
 DYER (Frederick William) : 77-79, 115.
- EARLE : 494.
 EGGER (Victor) : XXX, 517.
 EICHHORN (L'abbé) : 121, 294-303.
 EICHTHAL (Gustave d') : 515.
 EINSTEIN (Léopold) : 327, 369.
 ELLIS (Alexander J.) : 367, 369-371.
 ELPI (G.) : 522.
Encyclopédie : 239.
Esperanto (v. ZAMENHOF) : 12, 64, 82, 88, 206, 235, 240, 244, 272, 304-363, 369, 371, 388, 406, 424, 427, 442, 449, 468, 471-474, 480, 483, 487, 503, 504, 513, 537, 539, 544, 557, 559, 560, 561, 567.
- FAIGUET : 73, 239-240.
 FEYERABEND : 153.
 FIEWEGER : 181-187.
 FLACH (Joh.) : 515.
 FRICKE : 468.
 FRIED : 304.
 FROELICH : 74, 543-544.
 FRUICHTER (Paul) : 328, 560.
 FUCHS (v. VOLK).
- GAGNE : 74, 542.
 GAJEWSKI (Boleslas) : 33, 37.
 GAJEWSKI (Vincent) : 33, 37.
 GAUSS : 526.
Génigraphie : 74.
 GEOGHEGAN : 304, 327.
 GRABOWSKI : 328, 469-474.
 GRIMM (A.-Th. von) : 121-127, 294, 343, 513.
 GROSSELIN : 2, 40-42, 117.
 GUARDIOLA (José) : 194-197.
 GURU-NEGORO : 475.
- HAVET (Julien) : 517-518.
 HEGEL : 378.
 HEINTZELER : 449-456, 469.
 HENDERSON (George J.) : XXX, 330, 380-400, 415, 508, 509, 517-520.
 HENRICY (Casimir) : 71-75.
 HILBE (Ferdinand) : 95-105.
Hindoustani : 508.
 HOEFFDING (Harald) : 319.
 HOESSRICH (Albert) : 569.
 HOINIX (P.) [v. HENDERSON] : 389, 393-400.
 HOLMES (Le Rév. A. F.) : 485.
 HOPKINS (Tighe) : 523.
 HORACE : 360.
 HOURWITZ : 73.
 HUG (Albert) : 545.
 HUMMLER : 561.
- Idiom Neutral* : 155, 334, 338, 345, 346, 369, 388, 467, 475, 484-506, 513, 550.
Interpretor : 468.
 ISLY (Fred) : 74, 542-543, 566.
- JACOBI : 526.
 JEVONS (Stanley) : 536.
 JORET (Ch.) : 332.
- KELLER (O.) : 518.
 KERCKHOFFS (Auguste) : XXX, 128, 136, 138, 140, 142, 143-150, 152, 155, 158-160, 162, 349.
 KIRCHHOFF : 147.
 KOENIG : 469, 470.
 KOFMAN : 327, 347.
Kosmopolit : 421, 468.
Kosmos (v. LAUDA) : 373-379, 487.
 KUHLENBECK (Ludwig) : 515.
 KÜRSCHNER (Fr.) : XXX, 480-483.
- LA GRASSERIE (Raoul de) : 516.
 LAMARTINE : 564.
 LAMBERT : 557.
Langue bleue (v. BOLLACK) : 210-233, 237, 270.
Langue catholique (v. LIPTAY) : 436-442.
Langue facile (v. HENDERSON) : 400.
 LAROUSSE : 80.
Latinesce (v. HENDERSON) : 389-392, 400.
 LAUDA (Eugen A.) : 162, 373-379, 449, 517.
 LEDERER : 198, 465.
 LEIBNIZ : III, 8, 13, 15, 18, 19, 22, 23-

- 28, 54, 73, 80, 94, 114, 126, 337,
342, 353, 515, 530, 558.
LE MESL : 73, 75.
LENTZE (Karl) : 143, 468.
LENZ (Felix), 280, 281, 289.
LEONORI (Aristide) : 521.
LEROY-BEAULIEU (Paul) : 517.
LETELLIER (d'Amiens) : 74.
LETELLIER (de Caen) : 2, 8, 46-58, 74,
75, 94, 113, 115, 213.
LETELLIER (D^r) : XXX, 46.
LÉVY-WOGUE : 541.
Lingua (v. HENDERSON) : 380-389, 391,
415, 517.
Lingua franca : 236, 280, 365.
Lingua Franca Nuova (v. BERNHARD) :
343, 372.
Lingua komun (v. KÜRSCHNER) : 480-
483.
Lingualumina (v. DYER) : 77-79, 115.
Linguist : 335, 392, 468-476, 483, 486,
513, 514.
Linguum Islianum (v. ISLY) : 542-
543.
LIPTAY (D^r Alberto) : 429, 436-442,
449, 483, 486, 487.
LOMATSCH : 522.
LOMBARD (Emile) : 328.
LOTT (Julius) : 99, 102, 154, 413, 421-
435, 436, 442, 449, 455, 468, 469,
471, 472, 475, 483, 488, 517.
- MACÉ (D^r) : 517.
MACFARLANE (Alexander) : 369.
MACKENSEN : 496.
MAIMIEUX (Joseph de) : 9, 45, 73, 74,
236.
MALDANT (Eugène) : 80, 82-86.
MARCHAND (l'abbé) : 206-209.
MAS (Sinibaldo de) : 9, 357.
MATRAYA : 74.
MAX (ST. DE) : 168-169.
MELVILLE BELL : 156.
MENET (Charles) : 166-167.
MERCCKENS : 304, 362.
MEYER (Richard) : 566.
MEZZOFANTI : 443.
MILL (Fred) : 443-448.
MILTON : 396.
MISTRAL : 336.
MOCH (Gaston) : XXVIII, 328.
Modern Latin (v. GRABOWSKI) : 474.
MOLENAAR : 569.
MOLIÈRE : 220, 542.
Monopanglotte (v. GAGNE) : 74, 542.
- MOSER (Hans) : 121, 280, 289.
MÜLLER (Max) : X, 294, 330, 364, 380,
381, 437, 486, 509.
MUNBODDO (lord) : 73.
Mundolingue (v. LOTT) : 99, 369, 421-
435, 483, 487, 513.
Myrana (v. STEMPFL) : 401-407, 408,
414, 449, 487.
- Nal Bino* (v. VERHEGGEN) : 164-165.
NAVILLE (Ernest) : 526.
NICOLAS (D^r) : 87-94, 142.
NODIER (Charles) : 73.
Novilatin (v. BEERMANN) : 457-467,
487, 503.
Nov Latin (v. ROSA) : 415-420.
Nummerlingve (v. HILBE) : 98-102,
104.
Nuove Roman (v. PUCHNER) : 343, 477-
479.
- O'CONNOR (John Charles) : 304.
Oïdapa (v. CHANCEREL) : 86.
Orba (v. GUARDIOLA) : 194-197.
- PAGNIER : 304, 314.
PAIC : 9, 10, 40.
Panroman (v. MOLENAAR) : 569.
Pantos-dimou-glossa (v. RUDELLE) :
246-255.
Pasilingua (v. STEINER) : 280-293,
374, 550.
PEANO (Giuseppe) : 116, 569.
PERGL (Gustav) : 210.
PHÈDRE : 543.
PHILLIPS (Henry) : 327, 364.
Philological Society (London) : 369-
371.
Phoenix (v. HENDERSON) : 400, 517-
520.
PICARD (Émile) : VIII.
PICAVET (Fr.) : 527, 537.
Pidgin-english : 236, 280, 365.
PIRRO : 256-261, 293, 333, 549.
PLATON : 94, 126.
Postprandium : 519.
Præco Latinus : 520.
PROU (Maurice) : 517.
PUCHNER : 343, 477-479.
- RACINE : 224.
RAMBOSSON (Jean) : 10.
Reform-Latein (v. FRÖHLICH) : 543-
544.
REGNAUD (Paul) : 392, 539, 540.

- REIMANN : 80-81, 82.
 REINACH (Salomon) : 517, 518.
 RENOUVIER (Charles) : 75-76, 514.
 REYEN : 468.
 RICHTER (Charles) : 517.
 RIEGER (W.) : 9.
 ROSA (D^r Daniele) : 415-420, 432, 449.
 ROSENBERGER (Woldemar) : XXX, 151, 469, 471, 472, 475, 484-487, 496, 497, 502.
 RUDELLE (Lucien de) : 247-255, 293, 549.
 RYLSKI (VON) : 198.

Sabir : 236, 507.
 SALLANDROUZE DE LAMORNAIX : 2.
 SCHACHERL (Anton) : 469.
 SCHIFFER : 241-246, 449, 549.
 SCHLEYER (Mgr Johann-Martin) : 128-163, 204, 229, 326, 373, 381, 401, 407, 469.
 SCHUCHARDT (Hugo) : XV, XXIV, 564.
 SEBERT (le général H.) : XXIII, XXX.
 SHAKESPEARE : 396, 536.
 SNYDER (MORROE) : 364.
Société internationale de Linguistique : 71-75.
Solrésol (v. SUDRE) : 33-39, 115.
 SOTOS OCHANDO (L'abbé Bonifacio) : 59-70, 74, 75, 82, 94, 115, 118.
Spelin (v. BAUER) : 170-180, 229, 370, 487, 550.
Spokil (v. NICOLAS) : 87-94, 115.
 SPRAGUE : 176.
 STAUDER (D^r Constantine) : 519.
 STEINER (Paul) : 280-293, 374, 449.
 STEMPFL (L'abbé Joseph) : 157, 159, 303, 401-414, 449.
 SUDRE (Jean-François) : 33-39, 53.

Tal (v. HOESSRICH) : 569.
 TASSET : 522.
 THOMAS d'Aquin (S^t) : 537.
 TOUSTOI (Léon) : 328, 330.
 TROMPETER : 304, 328.

 ULRICH (Carlo Arrigo) : 517.

Universala (v. HEINTZELER) : 449-456, 487.
 URQUHART (Sir Thomas) : 18.

 VAD (W.) : 440.
 VAILLANT : 74.
 VALDARNINI (Angelo) : 526, 536.
Vellparl (v. ARNIM) : 198-205.
 VERHEGGEN (Sébastien) : 164-165.
 VIDAL : 8, 43-45, 74, 117.
 VIRCHOW : 528, 529.
Volapük (v. SCHLEYER) : XV, XXVIII, 42, 87, 100, 106, 108, 121, 128-163, 166, 168-171, 175-179, 181, 182, 185-193, 197, 200, 202, 204-206, 208, 227, 236, 237, 242, 254, 261, 280, 281, 294, 330, 331, 333, 349, 354, 355, 364, 368, 369-371, 373, 375, 379, 380, 393, 394, 401, 407, 414, 421, 443, 449, 468, 469, 471, 473, 480, 484-487, 493, 497, 499, 516, 517, 519, 544, 548-550, 557, 559, 561.
 VOLK et FUCHS : 262-271, 449.
Völkerverkehrssprache (v. DIETRICH) : 106-112.
 VOLNEY : 72, 73.
 VOLTAIRE : 53, 73.
Vox Urbis : 521-523.

 WAHL (E. von) : 328, 469, 471-473, 488, 519.
 WAHREN (Max) : 468, 469, 474.
 WILKINS (John) : 2, 19-22, 23, 24, 73, 124, 533, 535.
 WILLCOCK (John) : 18.
 WOLKE : 9.
World-English (v. MELVILLE-BELL) : 156.
 WÜRTZ : XVII, XXII.

Zahlensprache (v. HILBE) : 95-105.
 ZAMENHOF (D^r Louis-Lazare) : 12, 82, 272, 304-363, 314, 323, 325-327, 347, 354, 449, 473, 567.
 ZETTER (Karl) : 151.

TABLE DES MATIÈRES

Avis important.....	V
Préface.....	VII
Introduction.....	XXVII
Abréviations et signes.....	XXXI
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE : Les Pasigraphies.....	i
<i>Code international des signaux maritimes</i>	2
<i>Classification bibliographique décimale</i>	6

SECTION I

SYSTÈMES A PRIORI

CHAPITRE I : Descartes (1629).....	11
— II : Dalgarno (1661).....	15
— III : Wilkins (1668).....	19
— IV : Leibniz.....	23
— V : Delormel (1795).....	29
— VI : Sudre : <i>Solrésol</i> (1817).....	33
— VII : Grosselin (1836).....	40
— VIII : Vidal : <i>Langue universelle et analytique</i> (1844).....	43
— IX : Letellier (1852).....	46
— X : Sotos Ochando (1852).....	59
— XI : <i>La Société de Linguistique</i> ; M. Renouvier (1855).....	71
— XII : Dyer : <i>Lingualumina</i> (1875).....	77
— XIII : Reimann : <i>Langue internationale étymologique</i> (1877).....	80
— XIV : Maldant : <i>Langue naturelle</i> (1887).....	82
— XV : D ^r Nicolas : <i>Spokil</i> (1900).....	87
* — XVI : Hilbe : <i>Zahlensprache</i> (1901).....	95
— XVII : Dietrich : <i>Völkerverkehrssprache</i> (1902).....	103
CRITIQUE GÉNÉRALE.....	116

SECTION II

SYSTÈMES MIXTES

CHAPITRE I : Le programme de J. von Grimm (1860).....	121
— II : Schleyer : <i>Volapük</i> (1880).....	128
— III : Verheggen : <i>Nal Bino</i> (1886).....	164
— IV : Menet (1886).....	166

CHAPITRE V : St de Max : <i>Bopal</i> (1887).....	168
— VI : Bauer : <i>Spelin</i> (1888).....	170
— VII : Fieweger : <i>Dil</i> (1893).....	181
— VIII : Dormoy : <i>Balta</i> (1893).....	188
— IX : Guardiola : <i>Oròà</i> (1893).....	194
— X : W. von Arnim : <i>Veltparl</i> (1896).....	198
— XI : Marchand : <i>Dilpok</i> (1898).....	206
— XII : Bollack : <i>Langue bleue</i> (1899).....	210
CRITIQUE GÉNÉRALE.....	234

SECTION III

SYSTÈMES A POSTERIORI

CHAPITRE I : Faiguet : <i>Langue nouvelle</i> (1765).....	239
— II : Schipfer : <i>Communicationssprache</i> (1839).....	241
— III : L. de Rudelle : <i>Pantos-dimou-glossa</i> (1858).....	247
— IV : Pirro : <i>Universal-Sprache</i> (1868).....	256
— V : Volk et Fuchs : <i>Weltsprache</i> (1883).....	262
— VI : Courtonne : <i>Langue internationale néo-latine</i> (1885)...	272
— VII : Steiner : <i>Pasilingua</i> (1885).....	280
— VIII : Eichhorn : <i>Weltsprache</i> (1887).....	294
— IX : D ^r Zamenhof : <i>Espéranto</i> (1887).....	304
— X : <i>The American Philosophical Society</i> (1887-88).....	364
— XI : Bernhard : <i>Lingua Franca Nuova</i> (1888).....	372
— XII : Lauda : <i>Kosmos</i> (1888).....	373
— XIII : Henderson : <i>Lingua</i> (1888) et <i>Latinesce</i> (1901).....	380
— XIV : P. Hoinix : <i>Anglo-Franca</i> (1889).....	393
— XV : Stempfl : <i>Myrana</i> (1889).....	401
— XVI : Stempfl : <i>Communia</i> (1894).....	408
— XVII : D ^r Rosa : <i>Nov Latin</i> (1890).....	415
— XVIII : Julius Lott : <i>Mundolingue</i> (1890).....	421
— XIX : Liptay : <i>Langue catholique</i> (1890).....	436
— XX : Mill : <i>Antivolapük</i> (1893).....	443
— XXI : Heintzeler : <i>Universala</i> (1893).....	449
— XXII : Beermann : <i>Novilatiin</i> (1895).....	457
— XXIII : <i>Le Linguist</i> (1896-97).....	468
— XXIV : Puchner : <i>Nuove-Roman</i> (1897).....	477
— XXV : Kürschner : <i>Lingua komun</i> (1900).....	480
— XXVI : Akademi internasional de lingu universal : <i>Idiom neutral</i> (1902).....	484
CRITIQUE GÉNÉRALE.....	507
CHAPITRE FINAL : Les langues mortes.....	515
— Isly : <i>Linguum Islianum</i> (1901).....	542
— Fröhlich : <i>Reform-Latein</i> (1902).....	543
CONCLUSION.....	547
<i>Index des noms propres</i>	571